Quatre-vingt-quatrième année. — N° 270. Le Numéro : 15 francs. Mercredi 12 et Jeudi 13 Novembre 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décret du 5 novembre 1952 nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions ou conférant l'honorariat et transférant un office de notaire (p. 10595).

Décrets du 10 novembre 1952 portant nominations et mise en congé (justice musulmane en Algérie) (p. 10596).

Décrets du 10 novembre 1952 portant nominations (officiers publics et ministériels en Algérie) (p. 10596).

Arrêté du 7 novembre 1952 autorisant le juge de paix d'Ivry-sur-Seine à tenir une audience foraine mensuelle à Thiais (p. 10596).

Arrêté désignant un rapporteur auprès de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre (p. 10596).

Arrêté rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (commissions régionales des dommages de guerre) (p. 10596).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 25 octobre 1952 portant nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française en Libye (p. 10597).

Décret du 8 novembre 1952 chargeant le vice-président du conseil, ministre d'Etat, de l'intérim du ministère des affaires étrangères (p. 10597).

Décret du 10 novembre 1952 fixant la composition de la délégation française à la septième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (U.N.E.S.C.O.) (p. 10597).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 10 novembre 1952 portant création d'un périmètre de protection quantitative autour du puits alimentant le centre de Picard (commune mixte de Cassaigne, département d'Oran) en eau potable (p. 10597).

Décret du 10 novembre 1952 portant changement de nom d'une commune (p. 10597).

Décret du 10 novembre 1952 portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique (p. 10598).

Décrets du 10 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'associations reconnues d'utilité publique (p. 10598).

Décrets du 10 novembre 1952 approuvant la dissolution d'associations reconnues d'utilité publique et abrogeant les décrets des 10 juin 1925, 20 août 1927 et 30 avril 1932 (p. 10598).

Décret du 10 novembre 1952 attribuant au pavillon d'enseignement technique de la fondation Vallée, à Gentilly, le nom du docteur Th. Simon (p. 10598).

Décret du 10 novembre 1952 attribuant à l'hôpital-hospice de Cahors le nom de Centre hospitalier Jean-Rougier (p. 10598).

Décret du 10 novembre 1952 portant désignation d'un membre suppléant du conseil de préfecture de la Réunion (p. 10598).

Arrêtés des 6 et 7 novembre 1952 portant ouverture de crédits (exercice clos et fonds de concours) (p. 10598).

Ministère de la défense nationale.

Décret portant promotions et nominations dans les corps du commissariat de la marine et des officiers d'administration des services du commissariat et de santé (rectificatif) (p. 10598).

Arrêté du 24 octobre 1952 portant remise de débet (p. 10598).

Arrêté du 30 septembre 1952 relatif à l'organisation du commandement territorial en Tunisie (p. 10598).

Arrêté portant homologation de grades au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur (p. 10599).

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil consultatif de l'office national d'études et de recherches aéronautiques (p. 10603).

Arrêtés portant nominations, acceptation de démission et modifiant les dispositions de précédents arrêtés (personnels civils extérieurs de la guerre et régisseurs d'avances) (p. 10603).

Décisions portant nominations dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air (p. 10604).

Liste des candidats admis à l'école spéciale militaire interarmes (division corps de troupe) (rectificatif et additif) (p. 10605).

Tableau des désignations coloniales du 25 octobre 1952 (rectificatif) (p. 10605).

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1952 (additif et rectificatif) (p. 10605).

Tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs (service des essences des armées) (p. 10606).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 12 novembre 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10606).

Arrêtés du 8 novembre 1952 portant remises de débets (p. 10606).

Arrêtés portant nominations et réintégration (service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) (p. 10607).

Tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1951 (bénéfices de 1951) (cinquième tableau) (rectificatif) (p. 10607).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 10 novembre 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10607).

Décret du 10 novembre 1952 portant transfert d'un professeur (enseignement supérieur) (p. 10607).

Arrêté du 9 août 1952 portant réglementation de l'affichage (p. 10607).

Arrêté du 27 octobre 1952 portant délégation de signature (p. 10607).

Arrêtés du 7 novembre 1952 portant convocation de collèges électoraux en vue du remplacement de membres des conseils académiques d'Aix et de Caen (p. 10607).

Arrêté portant nomination de membres de l'école française de Rome (p. 10608).

Arrêté conférant le titre de docteur *honoris causa* (p. 10608).

Arrêtés portant nominations, mutation et mise en disponibilité :

Architecture (p. 10608).

Enseignement supérieur (p. 10608).

Enseignement du premier degré (p. 10608).

Musées de France (p. 10608).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêtés du 31 octobre 1952 portant création, sur le plan national, de certificats d'aptitude professionnelle (p. 10608).

Liste des auditeurs libres à l'école normale supérieure de l'enseignement technique nommés élèves professeurs à cet établissement (p. 10608).

Liste complémetaire des candidats et des candidates nommés élèves professeurs en première année à l'école normale supérieure de l'enseignement technique (p. 10608).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret n° 52-1225 du 10 novembre 1952 modifiant le règlement d'administration publique du 27 septembre 1925 pris pour l'application de la loi du 26 avril 1924, ayant pour objet la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome, et l'exécution des travaux d'extension de ce port (p. 10609).

Décret du 10 novembre 1952 portant nominations dans le corps des ingénieurs géographes (p. 10609).

Arrêté portant promotions (administration centrale) (p. 10609).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté fixant les conditions à remplir par les réservoirs souterrains dans lesquels sont emmagasinés les liquides inflammables (rectificatif) (p. 10610).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés des 31 octobre et 3 novembre 1952 fixant la date des élections des délégués communaux des collèges de mutualité sociale agricole dans divers départements (p. 10610).

Arrêté du 3 novembre 1952 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 10610).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 23 octobre 1952 modifiant l'arrêté du 2 juin 1949 fixant les conditions du concours pour le recrutement de rédacteurs stagiaires d'administration générale d'outre-mer (p. 10610).

Arrêté du 5 novembre 1952 portant affectation provisoire au ministère de la France d'outre-mer d'un terrain dépendant de l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Seine) (p. 10610).

Arrêté du 5 novembre 1952 portant affectation à l'office de la recherche scientifique d'outre-mer de l'hôpital de Montesquieu-Fézensac (p. 10611).

Arrêtés portant nominations, titularisation, mises en position de mission et acceptation de démission :

Administration générale (p. 10611).

Géologues (p. 10611).

Gouverneurs (p. 10611).

Transmissions (p. 10611).

Liste des candidats admis à l'école nationale de la France d'outre-mer (concours A et B de 1952) (p. 10611).

Liste des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours de recrutement de rédacteurs stagiaires d'administration générale (p. 10611).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 25 octobre 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10613).

Arrêté du 4 novembre 1952 approuvant les statuts de la société mutualiste des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans le département de la Guyane (p. 10613).

Arrêté modifiant la composition du comité technique national provisoire interprofessionnel (p. 10613).

Arrêté fixant la composition du comité technique national provisoire des commerces (p. 10613).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 10613).

Décrets du 10 novembre 1952 portant suppression des offices d'habitations à loyer modéré de Sèvres (Seine-et-Oise) et Soultz (Haut-Rhin) (p. 10613).

Arrêté du 16 octobre 1952 portant dissolution d'une société d'habitations à loyer modéré (p. 10614).

Arrêté du 5 novembre 1952 portant application des dispositions de l'article 22 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 à certaines communes (p. 10614).

Arrêté portant acceptation de démission (services extérieurs) (p. 10614).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret n° 52-1226 du 10 novembre 1952 abrogeant le décret n° 48-6 du 3 janvier 1948 et instituant une commission interdépartementale pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (p. 10614).

Décret du 10 novembre 1952 complétant le décret du 30 septembre 1952 portant délégation de signature (p. 10614).

Arrêté du 23 octobre 1952 fixant les divers taux des indemnités d'entretien des sépultures militaires perpétuelles (p. 10615).

Arrêté du 5 novembre 1952 complétant la liste des camps et prisons de la guerre 1914-1918 considérés comme lieux de déportation (p. 10615).

Arrêté du 5 novembre 1952 relatif au compte administratif de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre pour l'exercice 1951 (p. 10615).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 22 octobre 1952 portant reclassement du personnel médical de la clinique otologique de l'institution nationale des sourds-muets de Paris (p. 10615).

Arrêté du 22 octobre 1952 autorisant l'introduction et la mise en vente en France d'une eau minérale (p. 10615).

Arrêté du 5 novembre 1952 modifiant l'arrêté du 30 avril 1948 portant fixation des tarifs d'honoraires des médecins assermentés, des médecins agréés et des conditions de rémunération et d'indemnisation des membres des comités médicaux prévus par le décret du 5 août 1947 (p. 10616).

Arrêté du 5 novembre 1952 fixant les indices de rémunération des médecins résidents et médecins adjoints de préventoriums publics (p. 10616).

Liste d'aptitude aux fonctions de médecin adjoint des sanatoriums publics et privés pour tuberculose extra-pulmonaire (p. 10616).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membres de commissions. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 10617).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Nomination de membres d'organismes extraparlementaires. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 10619).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Démission d'un conseiller. — Nomination de membre de commission. — Modification aux listes des membres des groupes. — Réunions de commissions du mercredi 12 novembre 1952. — Convocations de commissions (p. 10621).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 10621).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 10622).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de tissus de laine originaires et en provenance des pays de l'O. E. C. E. (additif) (p. 10622).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la zone dollar (p. 10622).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de tissus de laine originaires et en provenance des pays de l'O. E. C. E. (additif) (p. 10622).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la zone dollar (p. 10622).

Annonces (p. 10623).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 90 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 12 novembre 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 5029).

N° 62 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 12 novembre 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1803).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 50

Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 12 novembre 1952 (p. 1109).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PUBLIÉS EN ANNEXES

Feuilles 44 et 45 (*pour l'édition complète*).

Comptes des travaux de la marine. — Rapport sur les comptes des travaux de l'exercice 1950 (pp. 697 à 702).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 5 novembre 1952 nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions ou conférant l'honorariat et transférant un office de notaire.

Par décret en date du 5 novembre 1952:

Sont acceptées les démissions de:

M. Denis (Louis-Georges), notaire à la résidence de Ligny-le-Châtel (Yonne).

M. Tapie (Marie-Joseph-François-Xavier-Pierre), notaire à la résidence de Saint-Aubin (Landes).

M. Aleveque (Jean), avoué près le tribunal de première instance de Guéret (Creuse).

M. Bel (André-Paul-Georges), avoué près le tribunal de première instance de Sarlat (Dordogne).

M. Noël (Dominique), avoué près le tribunal de première instance de Loches (Indre-et-Loire).

M. Luccioni (Ours), greffier de la justice de paix de Zicavo (Corse).

M. Courty (Hippolyte-Philippe), huissier du tribunal de première instance de Saint-Yrieix (Haute-Vienne).

L'office de notaire à la résidence de Privezac, canton de Montbazens, dont est titulaire Me Fau (Louis-André-Armand-Joseph), est transféré à la résidence de Lanuejouls, canton de Montbazens (Aveyron).

Sont nommés:

M. Barillot (Christian-Jean-Raoul), notaire à la résidence du Buisson, canton de Cadouin (Dordogne), en remplacement de M. Noyer (Jean-André), dont la démission a été acceptée par décret du 10 mai 1952.

M. Brocard (Claude-Robert), notaire à la résidence d'Herry, canton de Sancergues (Cher), en remplacement de M. Chautard (François), démissionnaire.

M. Darriet (Pierre-Jean), notaire à la résidence de Bazas, canton de ce nom (Gironde), en remplacement de M. Roumazeilles (Jean-Octave), démissionnaire.

M. Esteve (Louis-Pierre-Marie-Bernard), notaire à la résidence de Bédarieux, canton de ce nom (Hérault), en remplacement de M. Barthou (Eugène-Louis-François), démissionnaire.

M. Gaehlinger (Jean), notaire à la résidence de Clermont-Ferrand, canton de ce nom (Puy-de-Dôme), en remplacement de M. Pascal (André-Roland), décédé.

M. Godefroy (Clément-Maurice-Marie), notaire à la résidence de Vertou, canton de ce nom (Loire-Inférieure), en remplacement de M. Bonnigal (Henri-Martin-Marie), démissionnaire.

M. Gricourt (Roger-Alfred), notaire à la résidence de Gamaches, canton de ce nom (Somme), en remplacement de M. Goujon (Jean-Alexandre-Julien), décédé.

M. Laplanche (Jean-René), notaire à la résidence de Chouzé-sur-Loire, canton de Bourgueil (Indre-et-Loire), en remplacement de M. Laplanche (Georges-Henri), son père, démissionnaire.

M. Malagies (Alexandre-Aimé), notaire à la résidence de Mourmelon-le-Grand, canton de Suippes (Marne), en remplacement de M. Gerard (Charles-Fernand), démissionnaire.

M. Marcot (Roger-Jacques), notaire à la résidence de Simandre, canton de Ceyzériat (Ain), en remplacement de M. Donde (Jean-Baptiste-Théodore), démissionnaire.

M. Ollivier (Charles-André-Jean), notaire à la résidence de Paimbœuf, canton de ce nom (Loire-Inférieure), en remplacement de M. Couetoux du Tertre (Charles), démissionnaire.

M. Petitjean (Jean-Marie-Auguste), notaire à la résidence de Saulx-de-Vesoul, canton de ce nom (Haute-Saône), en remplacement de M. Cretien (Marie-Louis), décédé.

M. Rames (Louis-Alfred-André), notaire à la résidence de Villefranche-de-Rouergue, canton de ce nom (Aveyron), en remplacement de M. Hivonnait (Roger-Georges), dont la démission a été acceptée par décret du 27 août 1952.

M. Ranvier (André), notaire à la résidence de Saint-Léon, canton de Jaligny (Allier), en remplacement de M. Ternant (Pierre-Gaston-Joseph), démissionnaire.

M. Solier (Maurice-Fernand), notaire à la résidence de Montbazens, canton de ce nom (Aveyron), en remplacement de M. Rames (Louis-Alfred-André), démissionnaire.

M. Tapie (Marie-Joseph-François-Xavier-Pierre), notaire à la résidence de Mugron, canton de ce nom (Landes), en remplacement de M. Dufau (Pierre-Jean-Octave), décédé.

M. Le Ber (Jean-François), avoué près le tribunal de première instance de Loudéac (Côtes-du-Nord), en remplacement de M. Lecuyer (Pierre-Joseph-François-Léon), démissionnaire.

M. Lecuyer (Pierre-Joseph-François-Léon), avoué près le tribunal de première instance de Nantes (Loire-Inférieure), en remplacement de M. Boquien (Bernard-Marie-Edmond François), démissionnaire.

M. Gabet (Louis-Léon-Amable), greffier en chef du tribunal de première instance de Toulon (Var), en remplacement de M. Galinon (Maurice-Justin-Georges), démissionnaire.

M. Mignard (Pierre), greffier en chef du tribunal de première instance de Limoux (Aude), en remplacement de M. Cassy (Léonce-Marcellin), démissionnaire.

M. Tourtille (Guy-Jean-Joseph), greffier en chef du tribunal de première instance de Lisieux (Calvados), en remplacement de M. Gabet (Louis-Léon-Amable), démissionnaire.

Mme Bertrand (Yvonne-Louise-Constance), veuve Lenoir, greffier du tribunal de commerce de Chambéry (Savoie), en remplacement de M. Lenoir (Gaston-Victor-Jean-Maxime), décédé.

M. Boquien (Bernard-Marie-Edmond-François), greffier du tribunal de commerce d'Avignon (Vaucluse), en remplacement de M. Coconas (André-Marie-Raymond), démissionnaire.

M. Alix (Jean-Marie), greffier de la justice de paix de Sainte-Mère-Eglise (Manche), en remplacement de M. Desponts (Albert-Lucien-François), démissionnaire.

M. Bondy (Paul-Marie-Joseph), déjà huissier du tribunal de première instance de Besançon (Doubs), greffier de la justice de paix de Quingey (même département), en remplacement de M. Saillard (Désiré-François), démissionnaire.

M. Jouanel (Pierre-Emile-Martial), greffier de la justice de paix de Villambard (Dordogne), en remplacement de M. Maussire (Xavier-Pierre-Alphonse), décédé.

Mme Lalo (Marguerite-Eugénie-Marie), épouse Lacoste, greffier de la justice de paix de Lauzes (Lot), en remplacement de M. Lalo (Marcel), son père, démissionnaire.

M. Le Fouillé (Alain-Charles-Joseph), greffier de la justice de paix de Guer (Morbihan), en remplacement de M. Le Fouillé (Guillaume-Marie), son père, démissionnaire.

Mme Mareuge (Germaine-Yvonne), épouse Nivet, greffier de la justice de paix de Levroux (Indre), en remplacement de M. Mareuge (Adrien-Jean), son père, décédé.

M. Petitjean (Jean-Marie-Auguste), greffier de la justice de paix de Saulx-de-Vesoul (Haute-Saône), en remplacement de M. Cretien (Marie-Louis), décédé.

M. Proust (Pierre-Gabriel), greffier de la justice de paix des Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Girard (Jacques-Ambroise), démissionnaire.

M. Courant (René-Henri), huissier du tribunal de première instance de Saint-Marcellin (Isère), en remplacement de M. Joussaud (Théodore-Marius), décédé.

M. du Poerier de Portbail (Yves-Marie-Joseph-Gaston), huissier du tribunal de première instance de la Réole (Gironde), en remplacement de M. Villenave (Etienne-Pierre), démissionnaire.

M. Laborie (Brice-Jean-Alphonse), huissier du tribunal de première instance de Béziers (Hérault), en remplacement de M. Garric (Adrien-Louis-Marius), démissionnaire.

M. Orain (Pierre-Joseph-Georges), huissier du tribunal de première instance de Fontenay-le-Comte (Vendée), en remplacement de M. Blais (Louis-Georges-Joseph), décédé.

M. Rouxel (Joseph-Jean-Emile-Marie), huissier du tribunal de première instance de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), en remplacement de M. Le Goff (Yves-Marie-Emmanuel), décédé.

M. Capart (Henri-Paul-Armand), commissaire-priseur à la résidence d'Amiens (Somme), en remplacement de M. Ferraud (Raymond-Victor), démissionnaire.

L'honorariat est conféré à :

M. Jamet (Joseph-Emile), ancien notaire à la résidence de la Ferrière-sur-Risle (Eure).

M. Gojard (Oscar-Gustave-Eugène), ancien notaire à la résidence de Pacy-sur-Eure (Eure).

M. Ransac (Jean-Baptiste-Marie-René), ancien avoué près le tribunal de première instance de Lourdes (Hautes-Pyrénées).

M. Thillard (Alfred-Amable-Henri), ancien avoué près le tribunal de première instance du Havre (Seine-Inférieure).

M. Naudin (Marie-Jean-Baptiste-Fernand), ancien greffier de la justice de paix d'Ardentes (Indre).

Décret du 10 novembre 1952 portant nomination d'un bachadel.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Meguedad Mokhtar, adel à la mahakma de Tlemcen, inscrit au tableau d'aptitude pour les fonctions de bachadel, est promu bachadel et affecté, en cette qualité, à la mahakma de Tenes, en remplacement de M. Benelkadi, qui a été nommé à Mostaganem.

Décret du 10 novembre 1952 portant nomination d'un bachadel chef.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Taouti Abdelghani, bachadel à la mahakma de Djamaa, est nommé, sur sa demande, à la mahakma de Zemma, où il occupera les fonctions de bachadel chef (poste créé).

Décret du 10 novembre 1952 maintenant un cadi en congé de longue durée.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Mostefai Mohamed, cadi, en congé de longue durée, est maintenu dans cette position pour la période comprise entre le 1er août et le 2 septembre 1952.

Décret du 10 novembre 1952 portant nominations de greffiers de justice de paix.

Par décret en date du 10 novembre 1952 :

M. Chouraqui (Jacob-René), notaire à Bou-Saada, est nommé greffier de la justice de paix de cette résidence (poste vacant).

M. Torrent (Paul), notaire à Laghouat, est nommé greffier de la justice de paix de cette résidence (poste vacant).

Décret du 10 novembre 1952 nommant un huissier en Algérie.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Tmim (Albert) est nommé huissier à Morris (département de Constantine), en remplacement de M. Saulnier (Rémy-François), nommé à d'autres fonctions.

Décret du 10 novembre 1952 portant nomination d'un interprète judiciaire.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Kabbes Mohammed, interprète judiciaire près la justice de paix de Morris, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la justice de paix de Mondovi, en remplacement de M. Roussel (Joseph), qui a été nommé à Colomb-Béchar.

Autorisation au juge de paix d'Ivry-sur-Seine de tenir une audience foraine mensuelle à Thiais.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi du 21 mars 1896;
Vu la loi du 12 juillet 1905;
Vu la loi n° 51-1509 du 31 décembre 1951 arrêtant les dispositions financières transitoires applicables à l'exercice 1952 et, notamment, son article 8, prorogeant jusqu'au 31 décembre 1952 certaines dispositions du décret du 1er septembre 1939, tendant à assurer, en temps de guerre, le fonctionnement des cours et tribunaux et la sauvegarde des archives;
Vu l'arrêté du 12 mai 1947 fixant le taux de l'indemnité accordée par les communes aux juges de paix pour la tenue d'audiences foraines;
Vu la délibération du conseil municipal de Thiais relative aux indemnités fixées par l'arrêté précité du 12 mai 1947;
Vu l'avis favorable du préfet,

Arrête :

Art. 1er. — Le juge de paix d'Ivry-sur-Seine est autorisé à tenir une audience foraine mensuelle dans la commune de Thiais.

Art. 2. — Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 novembre 1952.

LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Commission supérieure de cassation des dommages de guerre.

Par arrêté du 5 novembre 1952, M. Megret, auditeur au conseil d'Etat, est adjoint à la commission supérieure de cassation des dommages de guerre, en qualité de rapporteur, en remplacement de M. Ribas, dont la démission est acceptée.

Commissions régionales des dommages de guerre.

Par arrêté du 8 novembre 1952, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 15 octobre 1952 par lesquelles M. Prevost, ancien juge de paix du 7e arrondissement de Paris, a été nommé président suppléant de la commission régionale des dommages de guerre siégeant à Paris.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 25 octobre 1952 portant nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française en Libye.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 30 de la Constitution;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Dumarçay (Jacques-René-Augustin), ministre plénipotentiaire de 2e classe, 1er échelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française à Amman, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française en Libye, en remplacement de M. Garreau.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

ANTOINE PINAY.

Le ministre des affaires étrangères,

SCHUMAN.

Décret du 8 novembre 1952 chargeant le vice-président du conseil, ministre d'Etat, de l'intérim du ministère des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres,

Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — M. Henri Queuille, vice-président du conseil, ministre d'Etat, est chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères pendant l'absence de M. Robert Schuman.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

ANTOINE PINAY.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Décret du 10 novembre 1952 fixant la composition de la délégation française à la septième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (U. N. E. S. C. O.).

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 17 mai 1946 autorisant le président du gouvernement provisoire de la République à ratifier la convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;

Vu le paragraphe 1er de l'article 4 de cette convention sur la nomination des représentants des Etats membres;

La commission nationale entendue,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés président et vice-président de la délégation française à la septième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui se tiendra à Paris du 12 novembre au 10 décembre 1952:

M. André Marie, ancien président du conseil, ministre de l'éducation nationale, président de la délégation.

M. Paul Montel, membre de l'Institut, président de la commission nationale de la République française pour l'éducation, la science et la culture, vice-président de la délégation.

Art. 2. — Sont nommés conseillers de la délégation à cette conférence:

M. René Cassin, vice-président du conseil d'Etat, avec rang de vice-président.

M. Jacques de Bourbon-Busset, directeur des relations culturelles au ministère des affaires étrangères.

Art. 3. — Sont nommés délégués de la France à cette conférence;

M. Henri Laugier, ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies, professeur à la faculté des sciences de l'université de Paris.

M. Henri Marrou, professeur à la faculté des lettres de l'université de Paris.

M. Léopold-Sedar Senghor, député à l'Assemblée nationale.

Art. 4. — Sont nommés délégués adjoints à cette conférence:

M. Marcel Abraham, inspecteur général de l'instruction publique, directeur du service universitaire des relations avec l'étranger.

M. Henri Bedarida, professeur à la faculté des lettres de l'université de Paris.

M. Julien Cain, membre de l'Institut, administrateur général de la bibliothèque nationale, directeur des bibliothèques de France.

M. Louis François, inspecteur général de l'instruction publique, secrétaire général de la commission nationale française pour l'éducation, la science et la culture.

M. Charles Lucet, ministre plénipotentiaire, directeur du service des échanges culturels à la direction des relations culturelles, ministère des affaires étrangères.

Art. 5. — M. Robert Valeur, conseiller des affaires étrangères, chef du service français de l'U. N. E. S. C. O. au ministère des affaires étrangères, est nommé secrétaire général de la délégation française.

Art. 6. — Le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,

SCHUMAN.

Le ministre de l'éducation nationale,

ANDRÉ MARIE.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 10 novembre 1952 portant création d'un périmètre de protection quantitative autour du puits alimentant le centre de Picard (commune mixte de Cassaigne, département d'Oran) en eau potable.

Par décret en date du 10 novembre 1952, il est créé, sur le territoire de la commune mixte de Cassaigne (département d'Oran) autour du puits communal servant à l'alimentation en eau potable du centre de Picard, un périmètre de protection quantitative dont les limites sont déterminées sur le plan au 1/10000 annexé au présent décret.

Ces limites sont les suivantes:

Au Nord: bornes 1 à 2, ligne située à 300 mètres et parallèlement à l'axe de la route nationale n° 11 d'Alger à Oran;

A l'Ouest: bornes 2 à 3, limite du périmètre de colonisation, son prolongement jusqu'au chemin de traverse du C. D. 52, le chemin de traverse du C. D. 52;

Au Sud: bornes 3 à 4, le chemin du C. D. 52 au marché des Achaachas (en partie);

A l'Est: bornes 4 à 1, une partie du cours de l'oued Zerdal jusqu'au pont situé au P. K. 291 + 130, la route nationale n° 11 entre le P. K. 291130 et 291800, le chemin d'exploitation menant à la ferme Dupeux depuis le P. K 291800 de la R. N. 11 jusqu'à la borne n° 1.

Tout prélèvement d'eau à l'intérieur du périmètre ci-dessus ne pourra, sous réserve des situations acquises de bonne foi, être entrepris sans une autorisation préalable qui sera donnée dans les conditions fixées par les articles 2 à 9 du décret du 21 avril 1938.

Décret du 10 novembre 1952 portant changement de nom d'une commune.

Par décret en date du 10 novembre 1952, la commune de Bonvillers-Mont (canton d'Audun-le-Roman, arrondissement de Briey, département de Meurthe-et-Moselle) portera désormais le nom de Mont-Bonvillers.

Décret du 10 novembre 1952 portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique.

Par décret en date du 10 novembre 1952, la fondation dite Maison de charité Belin, dont le siège est à Villandraut (Gironde), est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Décret du 10 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 10 novembre 1952, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Association amicale des anciens élèves de l'école municipale supérieure Arago, dont le siège est à Paris, et qui s'intitulera désormais Association amicale des anciens élèves du collège Arago.

Décret du 10 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 10 novembre 1952, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Union chrétienne de jeunes filles, dont le siège est à Paris.

Décret du 10 novembre 1952 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 10 novembre 1952, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Union des fédérations des sociétés françaises d'aviron, dont le siège est à Paris. L'association s'intitulera désormais Fédération française des sociétés d'aviron.

Décret du 10 novembre 1952 approuvaant la dissolution d'une association reconnue d'utilité publique et abrogeant le décret du 10 juin 1925.

Par décret en date du 10 novembre 1952, est approuvée la dissolution de l'association dite Société française des amis de la musique. Est abrogé, en même temps, le décret du 10 juin 1925 portant reconnaissance de la même association comme établissement d'utilité publique.

Décret du 10 novembre 1952 approuvant la dissolution d'une association reconnue d'utilité publique et abrogeant le décret du 20 août 1927.

Par décret en date du 10 novembre 1952, est approuvée la délibération du 22 août 1951 par laquelle l'assemblée générale de l'association dite Association des dames du Calvaire, à Rouen, a prononcé la dissolution de cette association. Est abrogé en même temps le décret du 20 août 1927 portant reconnaissance de la même association comme établissement d'utilité publique.

Décret du 10 novembre 1952 approuvant la dissolution d'une association reconnue d'utilité publique et abrogeant le décret du 30 avril 1932.

Par décret en date du 10 novembre 1952, est approuvée la délibération du 17 janvier 1950 par laquelle le conseil d'administration de La Maison de Béthanie a prononcé la dissolution de cette association.

Décret du 10 novembre 1952 attribuant au pavillon d'enseignement technique de la fondation Vallée, à Gentilly, le nom du docteur Th. Simon.

Par décret en date du 10 novembre 1952, est approuvée la délibération du 2 juillet 1952 par laquelle le conseil général de la Seine a décidé d'attribuer au pavillon d'enseignement technique de la fondation Vallée, à Gentilly, le nom du docteur Th. Simon.

Décret du 10 novembre 1952 attribuant à l'hôpital-hospice de Cahors le nom de Centre hospitalier Jean-Rougier.

Par décret en date du 10 novembre 1952, le nom de Centre hospitalier Jean-Rougier est attribué à l'hopital-hospice de Cahors (Lot).

Décret du 10 novembre 1952 portant désignation d'un membre suppléant du conseil de préfecture de la Réunion.

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Roy, juge suppléant à la cour d'appel de Saint-Denis, est désigné, pour deux ans, en qualité de membre suppléant du conseil de préfecture de la Réunion, en remplacement de M. Chapert, précédemment désigné en qualité de membre titulaire.

Ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos.

Par arrêtés en date du 6 novembre 1952, il est ouvert au ministre de l'intérieur, en augmentation des restes à payer de l'exercice clos 1949, des crédits spéciaux s'élevant à 219.512 + 1.060.98[illegible] = 1.280.526 F, montant de nouvelles créances constatées sur cet exercice.

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 7 novembre 1952, il a été ouvert au ministre de l'intérieur, sur le budget de l'exercice 1952, un crédit de fonds de concours de 2.021.191 F, réparti ainsi qu'il suit:

Chap. 1160. — Sûreté nationale. — Indemnités et allocations diverses:

Art. 2. — Indemnités pour sujétions spéciales. — § 7: Indemnités de surveillance des jeux..... 1.825.[illegible] F.

Chap. 3080. — Sûreté nationale. — Remboursement de frais:

Art. 1er. — Déplacements. — § 2: Missions et tournées des C. R. S..... 198.[illegible]

Total ..... 2.021.191 F.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret portant promotions et nominations dans les corps du commissariat de la marine et des officiers d'administration des services du commissariat et de santé.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 octobre 1952, page 10238, 2e colonne, 23e ligne, au lieu de: « Lazannec (Jean-Vincent-Francis), port d'immatriculation: Brest », lire: « Lazennec (Jean-Vincent-Francis), port d'immatriculation: Brest ».

Remise de débet.

Par arrêté du 24 octobre 1952, sous réserve d'un versement préalable de 19.600 F, il est fait remise gracieuse à Mme Sauvage (Marthe), demeurant aux Ruellonnières-en-Parcé (Sarthe), d'une somme de 39.365 F indûment perçue au titre de la délégation de solde qui lui a été servie du chef de son fils, M. le capitaine André Sauvage.

Organisation du commandement territorial en Tunisie.

Le ministre de la défense nationale, le secrétaire d'Etat à la guerre et le secrétaire d'Etat à la marine,

Vu la loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée;

Vu l'arrêté du 29 juin 1949 sur la division du commandement territorial en Tunisie;

Après avis du résident général de Tunisie, du général commandant supérieur des troupes de Tunisie et du contre-amiral commandant la marine en Tunisie,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau annexé à l'arrêté du 29 juin 1949 concernant la division du commandement territorial en Tunisie est modifié conformément au tableau ci-joint, en ce qui concerne la subdivision de Sousse et la subdivision de Gabès et territoires militaires du Sud-Tunisien.

Art. 2. — Le général commandant supérieur des troupes de Tunisie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le 1er octobre 1952.

Fait à Paris, le 30 septembre 1952.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES correspondantes.	COMMANDEMENT exercé par :	SIÈGE des commandements.
Subdivision de Sousse.		
Contrôles civils de Sousse, Kairouan, Thala, Sfax, Contrôle civil de Gafsa (moins le caïdat de Gafsa).	Colonel commandant la subdivision de Sousse.	Sousse.
Subdivision de Gabès et territoires du Sud tunisien.		
Contrôles civils de Gabès, Djerba, Tozeur et caïdat de Gafsa. Territoires du Sud tunisien limités: Au Nord: par la limite Sud des contrôles civils de Gafsa et de Gabès. A l'Est: par la Méditerranée, non compris Djerba. A l'Ouest: par la limite Est du contrôle civil de Tozeur et par l'Algérie. Au Sud: par la fédération lybienne et le Sahara algérien.	Colonel commandant la subdivision de Gabès et les territoires du Sud tunisien.	Gabès.

Homologation de grades au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945 portant application aux membres des forces françaises de l'intérieur des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité;

Vu le décret du 6 mars 1950 modifiant et complétant le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués, à titre posthume ou disparu, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

3e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 29 mai 1942.)

Villard (Charles), né le 13 juillet 1921.

4e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade d'aspirant

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Timmermans (Emile), né le 8 mai 1910.

5e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 26 décembre 1943.)

Romain (Marie-Etienne), né le 7 juillet 1896, recrutement de Tarbes, classe 1916, mle 491.

7e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 13 octobre 1943.)

Devred (Roland), né le 19 juillet 1924, recrutement de Lille, classe 1944, mle 28651.

(Pour prendre rang du 14 juin 1944.)

Rémond (Jules), né le 24 juillet 1923, recrutement de Dijon, classe 1943, mle 15008.

8e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Grimaud (René), né le 19 mai 1924.

9e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 16 novembre 1943.)

Constant (Louis), né le 29 mai 1902, recrutement de Marseille, classe 1922, mle 1999.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Pons (Antoine), né le 22 janvier 1924, recrutement de Marseille, classe 1944, mle 16626.

Art. 2. — Sont homologués, à titre pensionnable, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

2e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Sergeant (Gaston), né le 15 août 1907, recrutement de Béthune, classe 1927, mle 2751.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Leblond (Victor), né le 11 mars 1921, recrutement de Lille, classe 1941, mle 3254.

5e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Estanguet (Gaston), né le 3 mai 1924, recrutement de Pau, classe 1944, mle 23710.

7e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 14 avril 1943.)

Fuchès (Marcel), né le 16 août 1922, recrutement de Dijon, classe 1942, mle 10171.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Vincent (Maurice), né le 17 février 1923, recrutement de Mâcon, classe 1943, mle 6178.

8e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 22 janvier 1944.)

Lopez (Joseph), né le 6 février 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 23453.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Seyer (Jean), né le 10 juin 1924.

Art. 3. — Sont homologués les personnels des Forces françaises de l'intérieur, ci-après :

1re Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Genevet (Louis), né le 1er août 1911, recrutement d'Evreux, classe 1931, mle 1398.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Baudouin (Louis), né le 26 avril 1922, recrutement de la Seine, classe 1942, mle 1968.

2e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Prévost (Maurice), né le 19 décembre 1913.

3e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bodenan (Paul), né le 30 octobre 1896.

Nivelt (Michel-Robert), né le 4 juillet 1922.

Saniez (Paul), né le 19 juin 1902, recrutement de Béthune, classe 1922, mle 887.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bolmont (Robert), né le 12 septembre 1911.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Buval (Robert), né le 8 mars 1923.

4e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Humbert (Céleste), né le 3 janvier 1896, recrutement de Nancy, classe 1916, mle 1167.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Boursereau (Ernest), né le 30 janvier 1911, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1931, mle 426.

Gautier (Marc), né le 24 mai 1897, recrutement de Poitiers, classe 1917, mle 884.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bray (Georges), né le 29 juillet 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 8416 L.

Ferrat (Joseph), né le 21 octobre 1915.

Moal (Olivier), né le 21 novembre 1899, recrutement de Brest, classe 1919, mle 431.

5e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Germain (Pierre), né le 29 mai 1918, recrutement de Toulouse, classe 1938, mle 1791.

Nizet (Jean), né le 29 février 1904.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Donnet (André), né le 27 mai 1922.

Garcia (Maurice), né le 8 décembre 1921.

Loustalet (Pierre), né le 18 décembre 1909.

Marrot (Noël), né le 1er janvier 1909, recrutement de la Seine, classe 1929, mle 813.

Thielen (Guillaume), né le 5 juin 1910, recrutement de Strasbourg, classe 1930, mle 1791.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Dalbes (Antonin), né le 15 février 1913, recrutement de Carcassonne, classe 1933, mle 823.

6e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Clémang (Jean), né le 22 juin 1919, recrutement de Nancy, classe 1939, mle 493.

Dryander (Gustave), né le 13 février 1904, recrutement de Nancy, classe 1924, mle 531.

De Znaniecki (Georges), né le 2 juin 1902, recrutement de Metz, classe 1922, mle 898.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bür (Raymond), né le 19 juin 1920, recrutement de Nancy, classe 1940, mle 2142.

Chrétien (Paul), né le 24 octobre 1918, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 850.

Felix (René), né le 23 octobre 1909, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1929, mle 2124.

Prévot (Roger), né le 20 février 1909, recrutement de la Seine, 2e bureau, classe 1929, mle 3533.

Stein (Adolphe), né le 3 juillet 1907, recrutement de Belfort, classe 1927, mle 2217.

Thomassin (Charles), né le 28 mars 1913, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 297.

Vitoux (Louis), né le 26 janvier 1915, recrutement de Sarrebourg, classe 1935, mle 19.

Vitu (Jean), né le 10 janvier 1915, recrutement d'Epinal, classe 1935, mle 992.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Vautrin (Léon), né le 12 mai 1913, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 224.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1944.)

Scopsi (Charles), né le 16 septembre 1912.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 26 janvier 1944.)

Frocot (Hubert), né le 18 janvier 1911, recrutement de Nancy, classe 1931, mle 116.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Aubry (Emile), né le 24 mars 1913, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1933, mle 259.

Decker (Auguste), né le 30 décembre 1915, recrutement de Saverne, classe 1935, mle 1373.

Gantelet (Georges), né le 22 mars 1900, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1920, mle 679.

Lemoine (Maurice), né le 8 juin 1912, recrutement de Nancy, classe 1932, mle 2168.

Lhuillier (Ernest), né le 18 janvier 1910, recrutement de Nancy, classe 1930, mle 813.

Peroz (Roger), né le 22 octobre 1922, recrutement de Nancy, classe 1942, mle 60.

Vidal (Roger), né le 2 décembre 1901, recrutement de Chaumont, classe 1921, mle 740.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Collé (Paul), né le 4 mai 1918, recrutement de Nancy, classe 1938, mle 771.

Fixari (André), né le 3 février 1915, recrutement de Nancy, classe 1935, mle 153.

Hammerschmidt (René), né le 30 août 1905, recrutement de Bayonne, classe 1925, mle 2142.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Barbier (Roger), né le 1er août 1913, recrutement de Nancy, classe 1933, mle 2803.

(Pour prendre rang du 15 septembre 1944.)

Becker (Edouard), né le 15 décembre 1917, recrutement de Nancy, classe 1937, mle 379.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1944.)

Bouchard (Yves), né le 20 juillet 1906, recrutement de Strasbourg, classe 1926, mle 1587.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1944.)

Heitz (Jean), né le 1er mars 1918, recrutement de Sélestat, classe 1938, mle 679.

Jockers (Ernest), né le 22 juin 1912, recrutement de Strasbourg, classe 1932, mle 2245.

Walter (Eugène), né le 16 juillet 1917, recrutement de Strasbourg, classe 1937, mle 87.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Diego (Marcel), né le 2 août 1925, recrutement d'Oran, classe 1945, mle 2921.

Janton (Robert), né le 15 décembre 1920, recrutement de Moulins, classe 1940, mle 1927.

Roussel (Pol), né le 10 novembre 1919, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1939, mle 76.

(Pour prendre rang du 20 août 1944.)

Caye (Marie-Emile), né le 19 octobre 1919, recrutement de Metz, classe 1939, mle 890.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Guiganti (Marcel), né le 5 février 1907, recrutement de Sarreguemines, classe 1927, mle 692.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Thelliez (Maurice), né le 31 mai 1906, recrutement de Compiègne, classe 1926, mle 324.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Pajot (Jeanne), née le 20 février 1908.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)

Chasseux (Roger), né le 4 mars 1918, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1938, mle 843.

7e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bonaldi (Jean), né le 2 mai 1909, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1929, mle 193.

Chapelin (Louis), né le 8 avril 1902, recrutement d'Auxerre, classe 1922, mle 96.

Genin (Georges), né le 13 mars 1924, recrutement de Nancy, classe 1944, mle 8098.

Pauly (Roger), né le 12 octobre 1909, recrutement de Mézières, classe 1929, mle 1592.

Selzer (Séverin), né le 19 février 1909.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Paillot (Marcel), né le 6 novembre 1908, recrutement de Chaumont, classe 1928, mle 559.

Roy (René), né le 30 mai 1909, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 868.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Rouette (Ernest), né le 28 septembre 1914, recrutement de Dijon, classe 1934, mle 1794.

Willer (Abel), né le 19 septembre 1906, recrutement de Vesoul, classe 1926, mle 1214.

8e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine,

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Achard (Jean-Marie), né le 22 septembre 1912, recrutement de Chambéry, classe 1932, mle 1107.

Brochier (Marcel), né le 12 avril 1911, recrutement de Gap, classe 1931, mle 60.

Chambre (Henri), né le 13 janvier 1908, recrutement de Chambéry, classe 1928, mle 727.

Docaigne (Roger), né le 1er juin 1919, recrutement de Rouen, classe 1939, mle 5525.

Dubourg (Paul), né le 15 juin 1898, recrutement de Bourg, classe 1918, mle 91.

Limouzineau (Jean), né le 20 septembre 1914, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 1191.

Marcy (Jacques), né le 8 juillet 1907, recrutement d'Amiens, classe 1927, mle 553.

Traut (René), né le 24 septembre 1905, recrutement de la Seine, 1er bureau, classe 1925, mle 6751.

Troncy (Jean), né le 12 septembre 1899, recrutement du Rhône-Nord, classe 1919, mle 493.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Gozard (André), né le 20 avril 1911, recrutement de Moulins, classe 1931, mle 871.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 27 février 1944.)

Boulade (Louis), né le 4 octobre 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 20209.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Beaudet (Marius), né le 9 avril 1913, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 392.

Bideau (Pierre), né le 11 août 1902, recrutement de Moulins, classe 1922, mle 265.

Bonifacj (André), né le 5 juin 1913, recrutement de Constantine, classe 1933, mle 1295.

Boudot (Georges), né le 7 novembre 1906.

Bouvet (Jacques), né le 3 novembre 1910, recrutement de Chambéry, classe 1930, mle 1527.

Buthod (Adrien), né le 19 octobre 1917, recrutement de Chambéry, classe 1937, mle 788.

Campioli (Dante), né le 30 avril 1921, recrutement de Lyon, classe 1941, mle 25691.

Casanova (Marcel), né le 2 janvier 1909, recrutement de Constantine, classe 1929, mle 119.

Chambost (Pierre), né le 29 décembre 1917, recrutement de Lyon, classe 1937, mle 1015.

Charvet (Claudius), né le 25 avril 1896, recrutement de Bourg, classe 1916, mle 1166.

Cléard (Georges), né le 10 mai 1907, recrutement de Lyon, classe 1927, mle 1730.

Cleper (André), né le 13 août 1912.

Dionis (Paul), né le 1er mars 1904, recrutement de Lyon, classe 1924, mle 49.

Froment (Roger), né le 29 février 1908, recrutement de Coulommiers, classe 1928, mle 392.

Girard (Florimond), né le 9 janvier 1900, recrutement de Chambéry, classe 1920, mle 543.

Goldmine (Henri), né le 10 août 1919.

Grivaz (Georges), né le 3 juillet 1918, recrutement de Saïgon, classe 1938, mle 38.

Lécher (André), né le 26 février 1910, recrutement de Vienne, classe 1930, mle 113.

L'huillier (Edouard), né le 19 février 1914, recrutement de Lyon, classe 1934, mle 1521.

Louison (Claude), né le 28 avril 1924, recrutement de Lyon, classe 1944, mle 24888.

Marchal (Edouard), né le 9 novembre 1907.

Méchard (Joachim), né le 1er mars 1896, recrutement de Lorient, classe 1916, mle 312.

Nicloux (Philippe), né le 27 janvier 1914, recrutement de Strasbourg, classe 1934, mle 2319.

Pagès (Adolphe), né le 13 décembre 1909, recrutement du Rhône-Sud, classe 1929, mle 897.

Perrière (Paul), né le 16 octobre 1920, recrutement de Chambéry, classe 1940, mle 1815.

Prongué (Charles-Henri), né le 22 avril 1916, recrutement de Mulhouse, classe 1936, mle 124.

Renault (Fernand), né le 10 avril 1909, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1929, mle 1738.

Schneider (Jules), né le 15 septembre 1907, recrutement de Mézières, classe 1927, mle 1179.

Tisseron (Gilbert), né le 27 avril 1902, recrutement du Rhône-Central, classe 1922, mle 215.

Valette (Louis), né le 29 avril 1911, recrutement de Privas, classe 1931, mle 114.

Viaud (Henri), né le 16 avril 1919, recrutement de Bordeaux, classe 1939, mle 3676.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Mistral (Antonin), né le 1er novembre 1905, recrutement de Chambéry, classe 1925, mle 904.

(Pour prendre rang du 5 juillet 1944.)

Lequenne (Fernand), né le 9 mars 1906, recrutement de Poitiers, classe 1926, mle 517.

(Pour prendre rang du 11 juillet 1944.)

Cusin (Marcel), né le 11 avril 1918.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Piottier (Félix), né le 1er novembre 1908, recrutement d'Annecy, classe 1928, mle 2252.

(Pour prendre rang du 4 août 1944.)

Gros-Copperie (Marcel), né le 28 septembre 1920.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Baron (André), né le 3 novembre 1901.

Baume (Claudius-François), né le 4 mai 1893, recrutement d'Avignon, classe 1913, mle 236.

Beisson (Marcel), né le 25 mai 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 23907.

Bellanger (Louis), né le 12 février 1907, recrutement d'Alger, classe 1927, mle 2802.

Beneux (Marie-Nicolas), né le 1er avril 1894, recrutement de Vesoul, classe 1914, mle 47.

Berthelin (Egmont), né le 7 mars 1921, recrutement de Rennes, classe 1941, mle 5217/R 56.

Bourbon (Henri), né le 14 janvier 1907, recrutement de Chambéry, classe 1927, mle 674.

Castillon (Gilbert), né le 4 août 1914, recrutement de Dunkerque, classe 1934, mle 1862.

Clément (Louis), né le 10 mars 1906, recrutement de Romans, classe 1926, mle 444.

Costerg (Louis), né le 7 janvier 1915, recrutement de Chambéry, classe 1935, mle 532.

Cotton (Jean), né le 19 avril 1913, recrutement de Bourg, classe 1933, mle 406.

Daumas (Blanche), née le 22 septembre 1898.

Deau (Joseph), né le 10 janvier 1921, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 11338 B.

Delponti (Roger), né le 17 février 1918, recrutement de Chambéry, classe 1938, mle 972.

Denomaison (Armand), né le 14 novembre 1914, recrutement de la Seine (2e subdivision), classe 1934, mle 5299.

Dullin (Séraphin), né le 9 décembre 1919, recrutement de Chambéry, classe 1939, mle 222.

Duverneuil (Clément), né le 24 mars 1907, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1927, mle 573.

Fihman (Meer), né le 3 avril 1903.

Flammier (Antoine), né le 16 février 1913, recrutement de Chambéry, classe 1933, mle 4096.

Fleuret (Marcel), né le 17 janvier 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 23133.

Fould (Henri), né le 8 avril 1919, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1939, mle 2014.

François (Jean), né le 16 février 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 20847.

Goy (Jean), né le 2 août 1900, recrutement de Saint-Etienne, classe 1920, mle 143.

Guervin (Robert), né le 11 août 1921, recrutement de Thionville, classe 1941, mle 252.

Jay (Maurice), né le 6 juillet 1913, recrutement de Privas, classe 1933, mle 1889.

Jeanblanc (André), né le 22 février 1906, recrutement de Vesoul, classe 1926, mle 69 L. M. 343.

Lacroix (Michel), né le 20 mai 1913, recrutement de Sarrebourg, classe 1933, mle 898.

Liaboeuf (Jean-Louis), né le 8 janvier 1907, recrutement de Chambéry, classe 1927, mle 61.

Maitre (Marcel), né le 9 mai 1920, recrutement de Mâcon, classe 1940, mle 4714.

Manel (René), né le 23 août 1915, recrutement d'Annecy, classe 1935, mle 1202.

Martin (René), né le 23 septembre 1894, recrutement de Chambéry, classe 1914, mle 91.

Moncorgé (Jean), né le 4 août 1898, recrutement de Lyon, classe 1918, mle 644.

Morand (André), né le 24 novembre 1910, recrutement de Chambéry, classe 1930, mle 1580.

Niss (René), né le 16 septembre 1914.

Papillon (Alfred), né le 19 avril 1918, recrutement de Privas, classe 1938, mle 523.

Pastureau (André), né le 13 décembre 1909, recrutement de Niort, classe 1929, mle 1770.

Pietri (Jean), né le 25 août 1920.

Pitton (Francisque), né le 6 juillet 1907, recrutement de Chambéry, classe 1927, mle 1410.

Renaux (Clovis), né le 7 juin 1904.

Rendu (René), né le 3 juin 1919, recrutement de Bourg, classe 1939, mle 1444.

Robert (Louis), né le 16 février 1900, recrutement de Lyon-Central, classe 1920, mle 2595.

Rochon-Laurent (Pierre), né le 7 décembre 1899, recrutement de Chambéry, classe 1919, mle 300.

Ruffing (Jean), né le 2 juillet 1900, recrutement de Sarrebourg, classe 1929, mle 1793.

Sal (Ionel), né le 12 août 1918.

Sert (Marc), né le 7 octobre 1913, recrutement de Lyon, classe 1933, mle 4050.

Signori (René), né le 10 septembre 1921, recrutement de Besançon, classe 1941, mle 15158.

Stetten (Jean), né le 21 mars 1913, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1933, mle 620.

Sulpice (Francis), né le 1er mars 1915, recrutement de Grenoble, classe 1935, mle 1442.

Taphinaud (Jean), né le 16 mai 1918, recrutement de Blois, classe 1938, mle 423.

Thibault de Cotolendy ce Beauregard (Bernard), né le 27 mars 1920, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 3253.

Tordo (Louis), né le 11 juin 1912, recrutement de Nice, classe 1932, mle 3356.

Tronchon (Marcel), né le 19 août 1907, recrutement de Belley, classe 1927, mle 429.

Watenberg (Aron), né le 24 janvier 1909.

(Pour prendre rang du 14 juin 1944.)

Marchand (Stéphane), né le 27 octobre 1902, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1922, mle 3336.

(Pour prendre rang du 15 juin 1944.)

Ghérold (Jean-Louis), né le 6 décembre 1914, recrutement de Lyon, classe 1934, mle 2512.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Perrier (Auguste), né le 24 juin 1912, recrutement de Lyon, classe 1932, mle 5478.

Perroud (Robert), né le 15 mai 1920, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 191.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Béthune (Paul), né le 15 janvier 1906, recrutement d'Arras, classe 1926, mle 91.

(Pour prendre rang du 20 août 1944.)

Mathieu (Marcel), né le 13 août 1918, recrutement de Bourg, classe 1938, mle 837.

(Pour prendre rang du 22 août 1944.)

Schemm (Henri), né le 29 janvier 1900, recrutement d'Oran, classe 1920, mle 3110.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bernardon (Marc), né le 23 juillet 1922, recrutement de Dijon, classe 1942, mle 13936.

Chapelet (Pierre), né le 5 septembre 1922, recrutement de Rennes, classe 1942, mle 21894/R.

Chave (Marcel), né le 4 avril 1922, recrutement de Lyon, classe 1942, mle 16872.

Chevallier (Joseph), né le 28 août 1910, recrutement de Bourg, classe 1930, mle 2591.

Clavel (Jean), né le 1er juin 1925.

Courbon (Pierre), né le 15 juin 1911.

Creuseveaux (Gaston), né le 12 février 1911, recrutement de Lyon, classe 1931, mle 1580.

Delahaye (Jean), né le 27 juin 1917.

Finaly (Christian), né le 17 novembre 1922.

Georges (Eugène), né le 3 septembre 1916, recrutement de Chambéry, classe 1936, mle 433.

Marion (Jean), né le 20 octobre 1920, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 1165.

Nicolas (André), né le 23 décembre 1923.

Scheftel (Cyrille), né le 13 septembre 1917.

Viret (Albert), né le 13 juillet 1919, recrutement d'Annecy, classe 1939, mle 159.

Wrona (Casimir), né le 20 mars 1920.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Lemberger (Chiel-Jean), né le 14 décembre 1924, recrutement de la Seine, classe 1944, mle 932.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Basset (Suzette), née le 17 octobre 1920.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Héraud (René), né le 11 août 1911, recrutement de Privas, classe 1931, mle 2283.

Hocq (Laurent), né le 15 octobre 1909, recrutement de Lyon, classe 1929, mle 2280.

Layet (Albert), né le 27 juin 1906, recrutement d'Oran, classé 1925, mle 3028.

Mouyon (Louis), né le 2 novembre 1903, recrutement de Lyon-Central, classe 1923, mle 1014.

Paillard (René), né le 26 septembre 1909, recrutement de Dijon, classe 1929, mle 1683.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Lugner (Louis), né le 3 octobre 1903, recrutement de Riom, classe 1923, mle 620.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Charpin (Gaston), né le 23 juillet 1909, recrutement de Vienne, classe 1929, mle 1007.

Gros (Antonin), né le 4 mars 1890.

Karo (Wolf), né le 23 mai 1912.

Laguette (Jean), né le 2 janvier 1910, recrutement de Mâcon, classe 1930, mle 360.

Mais (Marcel), né le 31 juillet 1914, recrutement de Chambéry, classe 1934, mle 932.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Bornand (Victor), né le 27 décembre 1913, recrutement de Chambéry, classe 1933, mle 3,

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Le Rasle (Jean), né le 17 octobre 1910, recrutement de Tunis, classe 1930, mle 229.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Sourd (Pierre), né le 28 mars 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 764

9e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Coussirat (Bernardin), né le 20 juillet 1916, recrutement de Pau, classe 1936, mle 1090.

Martin (Jean), né le 12 septembre 1905, recrutement de Marseille, classe 1925, mle 931.

Riallant (René), né le 20 avril 1918, recrutement de Marseille, classe 1938, mle 1629.

Rossi (Augustin), né le 10 février 1906.

Rusterucci (Paul), né le 26 avril 1918.

Santucci (Dominique), né le 30 octobre 1907, recrutement d'Ajaccio, classe 1927, mle 1993.

Souyri (André), né le 25 avril 1920.

Teissere (Raymond), né le 12 mai 1915, recrutement de Marseille, classe 1935, mle 1794.

Terrin (Antoine), né le 15 septembre 1912, recrutement de Marseille, classe 1932, mle 5312.

Vargas (François), né le 15 janvier 1910, recrutement d'Oran, classe 1930, mle 9418.

Vernet (Adrien), né le 24 novembre 1912, recrutement de Montpellier, classe 1932, mle 2496.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bérard (Elie), né le 12 février 1902, recrutement d'Avignon, classe 1922, mle 571.

Esperce (Jacky), né le 15 juin 1924.

Frandji (Emile), né le 25 septembre 1914, recrutement de Marseille, classe 1934, mle 4292.

Mars (Ernest), né le 20 mars 1923, recrutement de Strasbourg, classe 1943, mle 7389.

Méro (Joseph), né le 30 mars 1904, recrutement de Toulon, classe 1924, mle 56.

Rey (Albert), né le 2 mai 1920, recrutement de Nice, classe 1940, mle 2232.

Rolland (Paul), né le 1er août 1921, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 45753.

Romano (Dominique), né le 14 janvier 1921.

Sabourault (Lucien), né le 18 février 1909, recrutement de Poitiers, classe 1929, mle L. M. 114.

Santini (Antoine), né le 19 septembre 1918, recrutement de Rodez, classe 1938, mle 896.

Svirinovsky (Lazare), né le 22 décembre 1904.

Tramoni (Antoine), né le 10 janvier 1903, recrutement de Toulon, classe 1923, mle 138.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Marchetti (Vincent), né le 4 août 1920, recrutement de Marseille, classe 1940, mle 6167 MR.

Dans le grade d'adjudant chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Brunier (Paul), né le 18 mai 1916, recrutement d'Avignon, classe 1936, mle 110.

Caramello (Eugène), né le 17 mars 1906, recrutement de Toulon, classe 1926, mle 912.

Laugier (Célestin), né le 3 août 1907, recrutement de Toulon, classe 1927, mle 1881.

Art. 4. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le chef de cabinet,
HENRI MAZOYER.

Conseil consultatif de l'office national d'études et de recherches aéronautiques.

Par arrêté en date du 27 octobre 1952, par modification à l'arrêté du 17 mai 1950, M. Péan (André), chef du département études de la société nationale Air France, a été désigné en qualité de membre du conseil consultatif de l'office national d'études et de recherches aéronautiques, représentant des industries aéronautiques, en remplacement de M. Tuffal (Jacques), directeur à la société nationale Air France.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 16 octobre 1952, la démission de son emploi offerte par Mlle Calas (Simone), agent du cadre complémentaire de bureau au poste S. S. F. A. à Toulouse, est acceptée à la date du 19 octobre 1952.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 31 octobre 1952 l'article 2 de l'arrêté du 1er avril 1952 portant nomination de régisseurs d'avances auprès des établissements et services extérieurs de la direction technique et industrielle de l'aéronautique dans la métropole est modifié comme suit:

« Les régisseurs d'avances susdésignés constitueront un cautionnement qui pourra être réalisé en espèces, en rentes sur l'Etat ou remplacé par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée et percevront une indemnité annuelle de responsabilité.

« Pour chaque régisseur, le cautionnement et l'indemnité de responsabilité sont fixés comme suit:

DÉSIGNATION DES RÉGISSEURS	CAUTIONNEMENT		INDEMNITÉ de responsabilité	
	du 1er janvier au 31 mars 1952.	à partir du 1er avril 1952.	du 1er janvier au 31 mars 1952.	à partir du 1er avril 1952.
	francs.	francs.	francs.	francs.
M. Ballu (Maxime)	»	1.500.000	»	25.000
Mme Lemaître (Lydie)	900.000	1.500.000	20.000	25.000
MM Manchon (André)	800.000	800.000	18.000	18.000
Touille (Victor)	3.000.000	3.500.000	35.000	40.000
Fellmann (Emile)	900.000	1.000.000	20.000	22.000
Lege (Marcel)	2.500.000	3.000.000	31.000	35.000
Vignal (Henri)	900.000	1.000.000	20.000	22.000
Lion (Fortuné)	1.000.000	1.500.000	22.000	25.000
de Peretti (Paul)	700.000	900.000	16.000	20.000
Fromentière (Alexandre)	2.000.000	2.000.000	28.000	28.000
Roche (Marcel)	1.500.000	2.000.000	25.000	28.000
Mlles Roche (Augusta)	100.000	200.000	4.500	6.000
Rousseau (Simone)	200.000	200.000	6.000	6.000
M. Marcon (Auguste)	1.000.000	1.500.000	22.000	25.000

Par arrêté du 31 octobre 1952, l'article 3 de l'arrêté du 23 juin 1952 portant nomination d'un régisseur d'avances auprès de la direction technique régionale de l'aéronautique à Alger est modifié comme suit:

« M. Ehrmann constituera un cautionnement de 50.000 F qui pourra être réalisé en espèces, en rentes sur l'Etat ou remplacé par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

« Il percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 3.000 F ».

Par arrêté du 31 octobre 1952, l'article 3 de l'arrêté du 1er septembre 1951 portant nomination d'un régisseur d'avances auprès de l'atelier industriel de l'aéronautique d'Alger-Maison-Blanche est modifié comme suit à dater du 1er janvier 1952:

« M. Colombo constituera un cautionnement de 3.500.000 F qui pourra être réalisé en espèces, en rentes sur l'Etat ou remplacé par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

« Il percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 40.000 francs ».

Par arrêté du 31 octobre 1952, l'article 3 de l'arrêté du 14 décembre 1951 portant nomination d'un régisseur d'avances auprès de l'atelier industriel de l'aéronautique de Casablanca est modifié comme suit à dater du 1er janvier 1952:

« M. Bonjean constituera un cautionnement de 2.500.000 F qui pourra être réalisé en espèces, en rentes sur l'Etat ou remplacé par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

« Il percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 31.000 francs ».

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Sarran est nommé régisseur d'avances auprès de l'atelier industriel de Blida.

Le montant maximum des avances susceptibles de lui être consenties demeure fixé à 13.500.000 F, conformément à l'arrêté du 30 juillet 1947.

M. Sarran constituera un cautionnement de 1.500.000 F qui pourra être réalisé en espèces, en rentes sur l'Etat ou remplacé par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Il percevra une indemnité annuelle de 25.000 F.

L'arrêté du 5 janvier 1949 est abrogé et remplacé par le présent arrêté, qui aura effet à partir du 1er janvier 1952.

Nominations dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air.

Par décision du secrétaire d'Etat à l'air en date du 6 novembre 1952:

I. — Les élèves officiers de réserve dont les noms suivent, ayant subi avec succès l'examen de fin de cours du peloton d'élèves officiers de réserve de l'armée de l'air, 6e promotion, 2e fraction, sont nommés:

Au grade d'aspirant de réserve,

(Rang du 25 septembre 1952.)

CORPS DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DU PERSONNEL NAVIGANT

Spécialité: « Elève pilote ».

Bacque-Mouret (Jean-Georges-Henri), né le 12 octobre 1930.
Fraissinet (Jean-Marc-Régis), né le 16 novembre 1931.

CORPS DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

Spécialité: « Mécanicien ».

Poullain (Louis-Paul), né le 18 mars 1928.
Gardet (Gilbert-Daniel-François), né le 26 avril 1929.
Yvon (Henri-René-Théodore), né le 16 septembre 1926.
Stoop (Jean-Henri), né le 7 mai 1931.
Ripoche (André-François-Julien), né le 26 décembre 1929.

CORPS DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Spécialité: « Contrôleur d'opérations aériennes ».

Masson (Gilbert-Claude), né le 22 janvier 1929.
Brenckmann (Marc-Ernest), né le 6 décembre 1927.
Gautherin (Christian-Denis-Bernard), né le 20 juillet 1929.
Poult (Georges-Robert-Michel), né le 18 janvier 1928.
Souron (Raymond-Henri-Louis), né le 6 avril 1928.
Gouy (Bernard), né le 9 août 1928.
Carayol (Jean-François-Paul), né le 18 mars 1931.
Ena (Henri-Joseph-Simon), né le 3 novembre 1927.
Massiani (Jean-Martial), né le 19 mars 1927.
Laurent (Michel-Guy-Noël), né le 16 décembre 1930.
Senat (Philippe-Auguste-Louis), né le 21 août 1928.
Codron (Robert-Arthur-Alain), né le 1er octobre 1930.
Marie (Marcel-Emilien-Georges), né le 25 septembre 1931.
Thellier (Henri-Jean-Eugène), né le 15 mars 1929.
Cléopatre (Jacques-Henri-Louis), né le 11 juillet 1928.
Bailleul (Louis-Victor-Jules), né le 3 janvier 1930.
Sarret (Robert-Marie-Joseph), né le 18 octobre 1931.

Spécialité: « Contrôleur d'aérodrome ».

Pasquier (Michel-Marie-Louis), né le 3 octobre 1931.
Thomas (René-François), né le 13 janvier 1921.
Corbon (Jacques-Marie-André), né le 13 janvier 1929.
Bousset (Claude-Robert), né le 12 novembre 1931.
Espérou (Robert-Marius), né le 31 mai 1930.
Pétoin (Jacques-Yves-Fernand), né le 1er novembre 1929.
Jean (Christian-Victor-Félix), né le 17 janvier 1927.
Strasser (Daniel-Charles-Joachim), né le 10 juin 1929.
Cézard (Claude-Armand-René), né le 8 février 1927.
Ourmet (Henri-Auguste), né le 25 avril 1928.
Pouget (Jean-Marius), né le 9 mars 1929.

Spécialité: « Météorologiste ».

Keller (Marcel-Pierre), né le 19 mai 1931.

Spécialité: « Transmissions ».

Ménicot (Georges-Serge), né le 26 décembre 1929.
Arnaud (Emile), né le 27 novembre 1929.
Martin (Ivan-Anne-Georges), né le 18 octobre 1927.
Frotier de la Coste Messelière (Louis-Olivier-Marie), né le 11 juin 1927.
Aune (Axel-Albert-Guy), né le 1er février 1929.
Seilhan (Georges-Eugène), né le 21 mai 1928.
Hazard (Dominique-Marie-Jean-Baptiste), né le 13 mars 1930.
Dalloni (Silvère-Alphonse-Gabriel), né le 31 juillet 1927.
Miroux (Jean-Louis-Paul), né le 8 décembre 1928.
Morvan (Julien), né le 17 septembre 1927.
Gardon (Jean-Baptiste-Marie), né le 1er octobre 1928.
Lavaivre (Patrice-Joseph-François), né le 15 février 1929.
Thibert (Jacques-Marie-Aimé), né le 17 mars 1931.

Spécialité: « Encadrement ».

Sarde (Marcel-Paul), né le 20 octobre 1926.
Lathière (Bernard-Jean-Paul), né le 4 mars 1929.
Mangenot (Michel-Maurice), né le 29 novembre 1928.
Depardon (Jacques-Marie-Pierre), né le 7 décembre 1928.
Rey (Claude-Georges), né le 18 février 1932.
Pourmestraux (Marcel-Alfred-Gustave), né le 2 juillet 1931.
Lecourtois (Jean-Gabriel-Louis), né le 23 juin 1929.
Lochou (Auguste-François), né le 17 avril 1931.
Blanc (Laurent-Charles), né le 31 janvier 1929.
Bérengier (Gilbert-Victor), né le 30 mai 1933.
Gold-Daig (Antoine-Mathias), né le 24 février 1931.
Lamandé (Jacques-Fernand-Victor), né le 4 février 1930.
Bitouzet (Claude-Noël), né le 25 décembre 1927.
Legrand (Etienne-Georges), né le 20 avril 1929.
Bergeron (Jean-Pierre-Lucien), né le 6 juin 1928.
Lemouton (Pierre-Marcel), né le 14 février 1930.
James (Henri-Georges-Marie), né le 13 août 1928.
Baille (Robert-Fernand), né le 19 janvier 1929.
Gilmaire (Bernard-Paul-Léon), né le 21 avril 1930.
Goube (Maurice-Charles-Fernand), né le 20 février 1932.
Bican (Jean-Claude-Armand), né le 9 août 1930.
Delarue (Jean-Raymond-Alfred), né le 12 octobre 1929.
Daydou (Paul-Abel), né le 24 décembre 1931.
Bastide (Pierre-Jacques), né le 23 mai 1931.
Legrand (Claude-René), né le 18 octobre 1930.
Borgna (Fortuné-Joseph-Pierre), né le 26 mai 1930.
Roux (André-Louis-Emile), né le 17 novembre 1928.

Spécialité: « Artillerie de l'air ».

Tonnellier (André-Roger-Pierre), né le 30 juin 1928.
Barthélémy (Serge-André), né le 25 mars 1929.
Dou (Gilbert-Jean-Paul), né le 18 mars 1927.
Moutte (Paul-Marius), né le 7 mars 1931.
Haigéas (Marc-Walter-Edouard), né le 26 mai 1926.
Ménier (Jacques-Robert), né le 18 octobre 1927.
Boigontier (Georges-Roger), né le 1er mai 1931.
Billiaud (Bernard-Pierre-Marie), né le 22 novembre 1926.
Cariès (François-Pierre-Marie), né le 27 août 1927.
Gentile (François-Marie-Pierre), né le 29 juillet 1928.
Mettas (Jean-Pierre-Léopold), né le 15 avril 1927.
Jacob (Robert-Henri), né le 28 juin 1931.

Mouton (François-André), né le 15 novembre 1931.
Signat (Marcel-Jean-Eugène), né le 21 mai 1928.
Malfant (Pierre-Henri), né le 30 novembre 1928.
Schuhl (Bernard-Emile-Ernest), né le 22 février 1931.
Ladreyt (Robert-Lucien-François), né le 13 août 1931.
Furno (Théophile-Noël), né le 20 janvier 1928.

Spécialité: « Infrastructure des bases ».

Abitboul (Georges-Désiré), né le 30 juillet 1928.
Pérodeau (Etienne-Paul-Henri), né le 23 avril 1926.

Spécialité: « Psychotechnique ».

Mirat (Bernard-Lambert-Eugène), né le 3 juillet 1927.
Schneider (Henry-François-Camille), né le 6 avril 1928.
Tarallo (André-Antoine-Charles), né le 5 avril 1927.
Bochet (Elisé-Raymond), né le 7 avril 1927.

Spécialité: « Etat-major ».

Le Gall (Jean-Pierre-Marie), né le 13 mai 1927.
Bretonnière (Etienne-Marie-Joseph), né le 11 mars 1926.

Spécialité: « Comptable ».

Dejole (Luc-Félix-Ferdinand), né le 6 février 1931.
Bord (Pierre-François), né le 10 octobre 1930.
Dein (André-Louis-Pierre), né le 24 juin 1929.
Mellerin (Jean-Francis-Fernand), né le 19 juin 1932.
Hostiou (Corentin-Marie-Erwand), né le 3 avril 1928.
Le Molgat (Jean-Marie-Julien), né le 11 avril 1928.
Leprince (Pierre-Emmanuel), né le 31 mars 1930.
Bergonier (Charles-René), né le 24 mai 1926.

II. — Les élèves officiers de réserve dont les noms suivent sont nommés:

Au grade de sergent de réserve.

(Rang du 25 septembre 1952.)

CORPS DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

Spécialité: « Encadrement ».

Guilbot (Jean-Louis), né le 26 février 1931.
Thiriet (Jean-Claude), né le 19 août 1930.
Bousquet (André-Jean-Lucien), né le 3 février 1930.

Par décision du secrétaire d'Etat à l'air en date du 7 novembre 1952:

I. — Sont nommés au grade d'aspirant de réserve, les élèves officiers de réserve ci-après désignés, ingénieurs diplômés de l'école nationale supérieure de l'aéronautique et titulaires du brevet de préparation militaire supérieure:

(Rang du 16 juillet 1952.)

Fournier (Henri-Louis), né le 4 octobre 1928.
Mounis (Georges-Léon-Jules), né le 4 septembre 1927.
Madinier (Régis-Robert-Georges), né le 5 janvier 1927.

(Rang du 17 juillet 1952.)

Chillon (Claude-Robert), né le 18 mars 1928.
Crouzet (Yves-Georges), né le 10 avril 1928.
Verdier (Henri), né le 28 novembre 1928.

(Rang du 18 juillet 1952.)

Moreau (Claude-Olivier-Louis), né le 2 octobre 1927.

(Rang du 25 juillet 1952.)

Gaudart (Daniel-Louis), né le 3 février 1930.

II. — Sont nommés, aux grades ci-après, les élèves officiers de réserve dont les noms suivent, titulaires du brevet de préparation militaire supérieure:

A. — Au grade d'aspirant de réserve.

(Rang du 16 juillet 1952.)

Coiron (Michel-Charles-Paul), né le 8 mai 1928.
Gaucher (Daniel-Auguste-Ernest), né le 28 juillet 1928.

(Rang du 17 juillet 1952.)

Pluvinage (Bernard-Désiré-Henri), né le 11 novembre 1928.

(Rang du 18 juillet 1952.)

Jaudet (André-Géral-Yvan), né le 21 octobre 1929.

(Rang du 22 juillet 1952.)

Brouillé (Michel-Roger-Marcel), né le 25 octobre 1926.

B. — Au grade de sergent de réserve.

(Rang du 15 juillet 1952.)

Bruneau (Marc-Gustave-Emilien), né le 30 juin 1932.

(Rang du 16 juillet 1952.)

Dumas (Jacques-Jean-Marcel), né le 3 septembre 1926.
Léonardon (André-Jean), né le 23 mars 1927.
Rochas (Jean-Edouard-Romain), né le 2 septembre 1928.
Tricot (Roland-Henri-Gaston), né le 12 novembre 1928.

(Rang du 17 juillet 1952.)

Damagnez (Jacques-Alfred), né le 25 novembre 1928.
Delugeau (Henri-Joseph-Marie), né le 25 septembre 1928.

(Rang du 18 février 1952.)

De Gauffier (Jean-François-Anne), né le 1er février 1930.
Girard (Claude-Ernest-Henri), né le 30 décembre 1929.
Martinot (Georges-Charles), né le 14 décembre 1928.

(Rang du 21 juillet 1952.)

Lambert de Cambray (Charles-Armand-Marie), né le 27 avril 1930.

(Rang du 27 juillet 1952.)

Varlez (Pierre-Etienne-Emile), né le 14 juin 1929.

Liste, par ordre de mérite, des candidats admis à la suite du concours d'admission de 1952 à l'école spéciale militaire interarmes (division corps de troupe).

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 1952, page 9069, 2e colonne, au lieu de: « 27 Vulusniuc (Pétru), sergent-chef », lire: « 27 *bis* Vulusniuc (Pétru), sergent-chef, admis à titre étranger ».

Additif au *Journal officiel* du 16 septembre 1952: page 9062, 2e colonne, liste, par ordre alphabétique, des candidats admis sans concours; après: « Sergent Le Pezennec », ajouter: « Sergent-chef Garcet (Gérard-André), bataillon français de l'O. N. U. Cet élève devra se présenter au général commandant l'école spéciale militaire interarmes le 15 novembre 1952 ».

Tableau des désignations coloniales du 25 octobre 1952.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 octobre 1952: page 10113, 2e colonne, Officiers, III, Pour servir à Madagascar, 3e Embarquement à partir du 25 décembre 1952, Pour servir dans les cadres, au lieu de: « Pholl (Jacques), 458e groupe d'artillerie anti-aérienne coloniale », lire: « Pfohl (Jacques), 458e groupe d'artillerie anti-aérienne coloniale ».

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1952.

Additif et rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1952:

Officiers.

Page 10335:

Ajouter:

PARACHUTISTES

Capitaines.

Pradère Niquet (Daniel), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 20 août 1950.
Kermarrec (Louis), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 5 janvier 1951.
Cogno Bourdieu (Georges), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 1er août 1952.

Lieutenants.

Chardiny (Jacques), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — N'a jamais servi.
Desrousseaux (Georges), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 3 juillet 1951.
Lahner (Robert), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 8 novembre 1951.
Faron (Jacques), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 19 novembre 1951.

Sous-officiers, hommes de troupe.

Page 10337, 1re colonne:

Musiciens, Soldats, entre « Tanguy (Julien), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 1 musicien » et: « Télégraphistes coloniaux », ajouter:

SPÉCIALISTE BLINDÉS COLONIAUX

Sergent.

Bannier (Louis), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 de l'arme blindée. — 6 mai 1951.

Page 10338, 2e colonne:

D. — Agents des corps de troupe coloniaux, Sergent-major et sergents-chefs, radier: « Andrea (Guy), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. de comptabilité. — 28 octobre 1951 ».

F. — Intendance coloniale, Sergent-major et sergents-chefs, après: « Lony (Homère), intendance de la France d'outre-mer à Marseille, B. E. bureaux. — 16 octobre 1951 », ajouter: « Douillet (René), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 bureaux. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine ».

Tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs (service des essences des armées).

Extrait de la liste A établie au 1er octobre 1952.

Référence: I. M. n° 97 284 PM/IB du 23 juin 1949 et ses modificatifs.

1. — Le présent extrait de la liste A annule et remplace, pour les mises en route à effectuer au cours du premier trimestre 1953, les extraits établis à la date du 1er juillet 1952 et publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1952.

2. — Les officiers dont le nom figure sur le présent extrait devront être considérés comme susceptibles d'être mis en route au cours du premier trimestre 1953

Ils seront soumis, dans les moindres délais, à la visite médicale réglementaire et, éventuellement, à une contre-visite dans les conditions précisées par l'instruction ministérielle n° 4.728/2 DCSSA en date du 19 août 1949.

Les indications relatives à l'aptitude physique et éventuellement aux demandes de sursis et demandes de radiation du tour de départ devront parvenir sous le timbre de la direction centrale des essences pour le 20 novembre 1952.

Ingénieurs de direction des essences.

A. — *Ingénieurs principaux des essences.*

1 Ansel (J.-C.-C.), de la direction des essences du Nord.
2 Pellan (P.), de la direction des essences du Sud.

B. — *Ingénieurs ordinaires.*

1 Pierron (R.-C.-M.), de la direction des essences du Sud.

Ingénieurs des travaux des essences.

A. — *Ingénieurs principaux des travaux.*

1 Dehove (P.-J.-J.), de la direction centrale des essences.
2 Cambefort (P.-C.), de la direction des essences en A. F. N.

B. — *Ingénieurs de 1re classe des travaux.*

1 Devaux (C.-Ch.), de la direction des essences en A. F. N.
2 Bourgin (R.-A.-A.), de la direction des essences du Nord.

C. — *Ingénieurs de 2e classe des travaux.*

1 Godot (R.-E.), de la direction des essences du Nord.
2 Berthonneau (G.), de la direction des essences du Nord.

Adjoints et attachés d'administration.

A. — *Adjoints principaux.*

1 Dehois (C.-H. J.), de la direction des essences du Nord.

B. — *Attachés d'administration de 1re classe.*

1 Géraudin (A.-C.-A.), de la direction centrale des essences.
2 Lebreton (P.-R.-L.), de la direction des essences en A. F. N.

C. — *Attachés d'administration de 2e classe.*

1 Lichtlé (M.), de la direction des essences en A. F. N.
2 Albagnac (J.), de la direction des essences du Sud.

Agents techniques.

1. — Les agents techniques dont le nom figure sur le présent extrait devront être considérés comme susceptibles d'être mis en route au cours du premier trimestre 1953.

2. — Ils seront soumis dans les moindres délais à la visite médicale réglementaire et éventuellement à une contre-visite dans les conditions précisées par l'instruction ministérielle n° 4.728/2 DCSSA en date du 19 août 1949.

3. — Les indications relatives à l'aptitude physique et éventuellement aux demandes de sursis et demandes de radiation du tour de départ devront parvenir sous le timbre de la direction centrale des essences pour le 20 novembre 1952.

A. — *Agents techniques principaux des essences.*

1 Goger (F.-M.), de la D. E. S.
2 Lecoq (B.), de la D. E. N.
3 Steibel (P.), de la D. E. A. N.
4 Ferbus (H.-Ch.), de la D. E. A. N.
5 Minvielle (J.-P.), de la D. E. S.

B. — *Agents techniques ordinaires des essences.*

1 Lohou (J.), de la D. E. A. N.
2 Artuchkine (B.), de la D. E. A. N.
3 Morvan (A.), de la D. E. N.
4 Marcerou (M.), de la D. E. N.
5 Chabanne (L.), de la D. E. S.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 12 novembre 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 12 novembre 1952, rendu sur le rapport du secrétaire d'Etat aux affaires économiques et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Daygrand (Gustave-Jean), administrateur de sociétés, conseiller du commerce extérieur de la France. Chevalier du 28 février 1936.

Dufour (Gaston-Marius), industriel, président d'un comité régional des conseillers du commerce extérieur de la France. Chevalier du 1er novembre 1936.

Au grade de chevalier.

MM.

Besnard (Jean-Félix-Pierre), fondateur et gérant de sociétés, conseiller du commerce extérieur de la France; 31 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 32 annuités.

Faess (Emile), administrateur civil de 2e classe des enquêtes économiques; 24 ans de services civils et militaires, dont 5 ans 4 mois de services hors d'Europe et 2 ans de mobilisation, au total 28 annuités.

Mittaine (Paul-Marie), ingénieur, conseiller du commerce extérieur de la France; 49 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 5 ans de mobilisation, au total 54 annuités.

De Mulatier (Jean-Marie-Louis-Antoine), industriel, conseiller du commerce extérieur de la France; 39 ans d'activité professionnelle, 39 annuités.

Remises de débets.

Par arrêtés en date du 8 novembre 1952, le secrétaire d'Etat aux finances a fait remise gracieuse en capital et intérêts:

1° Sous réserve du versement d'une somme totale de 300.000 F, à M. Maurisset (Louis), de la somme de 522.296 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 30 mars 1948 au 30 septembre 1950, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension militaire d'ancienneté n° B 50-019200 avec le traitement d'agent contractuel à l'arrondissement autonome des travaux publics du Sud-Annam à Nhatrang;

2° Sous réserve du versement d'une somme totale de 200.000 F, à M. Damage (Claude), de la somme de 574.625 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er février 1947 au 30 juin 1951, au delà des limites fixées par la législation en vigueur,

les arrérages de ses pensions civiles nos A 200316 et B 50-376087 avec le traitement d'employé à la caisse centrale lyonnaise de sécurité sociale;

3° Sous réserve du versement d'une somme totale de 200.000 F, à M. Vaillant (Jules), de la somme de 526.612 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1948 au 9 février 1952, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de sa pension civile n° B 51-502474 avec le traitement d'officier de paix au commissariat de Laon.

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

Par arrêté du 18 octobre 1952, MM. Brochot (Claude), Doulat (Jacques), de Larrard (Joseph), Géraud (Alain), Leroy (Henri) et Bouffard (Jean-Claude), sortis de l'école polytechnique en 1952 et classés dans le service des manufactures de l'Etat, ont été nommés ingénieurs élèves à l'école d'application des manufactures de l'Etat, à compter du 1er octobre 1953.

Par arrêté du 20 octobre 1952, M. de Peretti (André), ingénieur de 1re classe des manufactures de l'Etat, en service détaché, a été réintégré dans les cadres de son administration d'origine, à compter du 1er août 1952.

Cinquième tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1951 (bénéfices de 1951).

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 octobre 1952: page 10246, département de l'Ardèche, 2e colonne, au lieu de: « Ensemble du département, sauf l'arrondissement de Tournon et l'arrondissement de Privas (exception faite pour ce dernier des cantons de la Voulte, Chomérac et Saint-Pierre-Ville) », lire: « Ensemble du département, sauf l'arrondissement de Tournon et les cantons de la Voulte, Chomérac et Saint-Pierre-Ville ».

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 10 novembre 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 10 novembre 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 11 juillet 1952 portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel:

Au grade d'officier.

M. Millot (Roger-René-Louis), président du mouvement international Pax Romana, fondateur du fonds national de secours aux étudiants.

Décret du 10 novembre 1952 portant transfert d'un professeur (enseignement supérieur).

Par décret en date du 10 novembre 1952, M. Balansard, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Aix, est transféré, à compter du 1er octobre 1952, dans la chaire de chimie de ladite faculté (emploi créé).

Réglementation de l'affichage.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Vu la loi du 12 avril 1943 relative à la publicité par panneaux-réclame, par affiches et aux enseignes, et notamment l'article 5 de cette loi;

Vu l'avis émis par la section permanente de la commission des sites de la Seine-Inférieure dans sa séance du 2 mai 1944,

Arrêtent:

Article unique. — L'arrêté interministériel du 25 avril 1950 désignant, pour le département de la Seine-Inférieure, les édifices et monuments non classés ni inscrits, les sites urbains, les ensembles architecturaux et les perspectives monumentales ou autres sur lesquels et autour desquels l'affichage est interdit au titre de l'article 5 (§§ 3 et 4) de la loi du 12 avril 1943, est complété ainsi qu'il suit:

« Barentin. — Vallée de l'Austrebertbe, entre Duclair et Barentin, le long du G. G. n° 143 et la R. N. n° 315 et la R. N. n° 13 *bis* ».

Fait à Paris, le 9 août 1952.

Le ministre de l'intérieur,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur de l'administration départementale et communale,

PIERRE DAMELON.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

ANDRÉ CORNU.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Sur la proposition du directeur général des arts et des lettres,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature, et notamment l'article 2,

Arrête:

Article unique. — En l'absence de M. Georges Salles, directeur des musées de France, ou en cas d'empêchement de ce dernier, délégation est donnée à M. Marcel Rigault, agent supérieur de 1re classe, chef du bureau de la gestion et du contrôle financiers à la direction des musées de France, pour signer les pièces justificatives de dépenses, propositions d'engagements, notes d'ordonnancements, ordres de missions et autres pièces comptables relatives aux affaires relevant de ses attributions.

Fait à Paris, le 27 octobre 1952.

ANDRÉ CORNU.

Convocation de collèges électoraux en vue du remplacement de membres du conseil académique d'Aix.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 27 février 1880;
Vu le décret du 16 mars 1880;
Vu la circulaire du 29 octobre 1949;
Sur la proposition du directeur général de l'enseignement du second degré,

Arrête:

Art. 1er. — Des élections partielles auront lieu le 27 novembre 1952, en vue du remplacement de trois membres du conseil académique d'Aix:

1° Un professeur de la faculté de médecine d'Aix sera élu par les professeurs, les suppléants, les agrégés en exercice, les chargés de cours et les maîtres de conférences de cette faculté, en remplacement de M. Rimattei, admis à la retraite;

2° Un professeur de la faculté de droit d'Aix sera élu par les professeurs, les suppléants, les agrégés en exercice, les chargés de cours et les maîtres de conférences de cette faculté, en remplacement de M. Audinet, élu doyen;

3° Un professeur de l'ordre des lettres, agrégé ou docteur, sera élu par les professeurs du même ordre, agrégés ou docteurs, en exercice dans les lycées de l'académie, en remplacement de M. Giraud, professeur au lycée de Toulon, admis à la retraite.

Art. 2. — Un second tour de scrutin aura lieu, le cas échéant, le 11 décembre 1952.

Art. 3. — Le recteur de l'académie d'Aix est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 novembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

MARCEL BOUISSET.

Convocation d'un collège électoral en vue du remplacement d'un membre du conseil académique de Caen.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 27 février 1880;
Vu le décret du 16 mars 1880;
Vu la circulaire du 29 octobre 1949;
Sur la proposition du directeur général de l'enseignement du second degré,

Arrête:

Art. 1er. — Des élections partielles auront lieu le 27 novembre 1952, afin de pourvoir au remplacement, au conseil académique de Caen, de M. Lechanteur, professeur de lettres au lycée de Coutances, appelé à un autre emploi.

Un professeur de l'ordre des lettres, agrégé ou docteur, sera élu par les professeurs du même ordre, agrégés ou docteurs, en exercice dans les lycées de l'académie.

Art. 2. — Un second tour de scrutin aura lieu, le cas échéant, le 11 décembre 1952.

Art. 3. — Le recteur de l'académie de Caen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 novembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Nomination de membres de l'école française de Rome.

Par arrêté en date du 4 novembre 1952, sont nommés, durant l'année scolaire 1952-1953, membres de l'école française de Rome:

1re année.

M. Thirion (Jean), au titre de l'école normale supérieure.
M. Bruand (Yves), au titre de l'école nationale des chartes.
M. Gilles (Henri), au titre de l'école nationale des chartes.
M. Guillou (André), au titre de l'école pratique des hautes études.
M. Le Goff (Jacques), au titre de l'école normale supérieure (nomination non renouvelable).

2e année.

M. Hus (Alain).

3e année.

MM. Pommier (Edouard), Thiriet (Freddy).

Docteurs « honoris causa ».

Par arrêté du 3 novembre 1952, est approuvée la délibération du conseil de l'université de Toulouse conférant le titre de docteur *honoris causa* à M. Cavalcanti, professeur à l'université de Rio de Janeiro et directeur de l'école des sciences politiques de cette ville.

Architecture.

Par arrêté en date du 6 octobre 1952, est rapporté, sur la demande de M. Lopez, le paragraphe 7 *bis* de l'arrêté du 6 mars 1951 concernant les attributions des architectes pour la construction de la cité de Cachan.

Est modifié comme suit, dans la mesure où il concerne les attributions de M. Remondet, l'arrêté du 6 mars 1951:

Paragraphe 7. — Infirmerie, centre médico-social et conciergerie: M. Remondet, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.

Enseignement supérieur.

Par arrêté en date du 29 octobre 1952, M. Berger (Gaston), professeur titulaire à la faculté des lettres de l'université d'Aix, est nommé, à compter du 1er octobre 1952, inspecteur général adjoint au directeur général de l'enseignement supérieur, en remplacement de M. Martino, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Entz (Rodolphe), délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie de la Creuse, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie des Hautes-Pyrénées (poste vacant) (mutation pour raison d'avancement).
Le présent arrêté aura effet du 1er novembre 1952.

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Martinelli (Jean-Marie), délégué dans les fonctions de censeur au lycée de garçons de Belfort, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie de la Creuse, en remplacement de M. Entz, muté (mutation pour raison d'avancement et nécessité de service).
Le présent arrêté aura effet du 1er novembre 1952.

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Cuq (Edouard), professeur agrégé au lycée de garçons d'Albi, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie du Lot, en remplacement de M. Vigroux, muté (mutation pour raison d'avancement et nécessité de service).
Le présent arrêté aura effet du 1er novembre 1952.

Musées de France.

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mme Guilbert, née Micheline Guieu, conservateur du musée classé du Mans, a été placée, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour recherches d'intérêt général, pour une durée de trois ans, à compter du 1er novembre 1952.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Certificats d'aptitude professionnelle.

Par arrêtés en date du 31 octobre 1952, ont été créés sur le plan national les certificats d'aptitude professionnelle de:

Electromécanicien;
Dessinateur industriel en construction électrique.

Le texte des arrêtés et des règlements et programmes annexés sera publié en fascicules par le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale (service d'édition et de vente, 13, rue du Four, Paris [7e]).

Liste des auditeurs libres à l'école normale supérieure de l'enseignement technique nommés élèves professeurs à cet établissement.

Par arrêté en date du 29 octobre 1952, sont nommés élèves professeurs en deuxième année à l'école normale supérieure de l'enseignement technique, à compter du 1er octobre 1952, les auditeurs libres dont les noms suivent:

SECTION A 1. — *Sciences industrielles.*

M. Castillon (Lucien).

SECTION A 2. — *Sciences et arts industriels.*

Mlles Alcardi (Odette), Pealat (Claude).

SECTION B. — *Dessin industriel.*

MM. Genet (Christian), Bole du Chaumont (Jean).

SECTION C. — *Dessin des arts appliqués.*

M. Ruppert (Jacques).

SECTION D. — *Sciences et techniques commerciales.*

MM. Paulus (André), Joubert (Jean), Mlles Mazeyrat (Suzanne), Belouet (Ginette), Saurel (Simone).

SECTION EF. — *Lettres, langues.*

MM. Chaize (Louis), Vincent (Jean), Mlles Feuillet (Huguette), Place (Jeanine), Ferrand (Louise).

Liste complémentaire des candidats et des candidates, nommés élèves professeurs en 1re année à l'école normale supérieure de l'enseignement technique.

Par arrêté en date du 29 octobre 1952, sont nommés élèves professeurs de première année à l'école normale supérieure de l'enseignement technique, à compter du 1er octobre 1952, les candidats et candidates dont les noms suivent (liste complémentaire par ordre de mérite):

SECTION A 2. — *Sciences et arts industriels.*

Mlle Delvallée (Marcelle), en remplacement de Mlle Wacquiez (Colette), démissionnaire.
Mlle Lassabe (Colette).

SECTION B. — *Dessin industriel.*

MM.
(B) Serpette (Pierre), en remplacement de M. Heraud (Michel);
(B) Belec (Marcel), en remplacement de M. Begun (Serge);
(B) Ducarne (Jean), en remplacement de M. Galabert (Pierre);

(B) Dubo (Christian), en remplacement de M. Pantel (Guy);
(B) Prou (Roger), en remplacement de M. Yver (François);
(B) Bedas (Jean), en remplacement de M. Sarrasin (Jacques); démissionnaires.
(B *bis*) Bompard (Daniel), en remplacement de M. Dolique (Jean);
(B *bis*) Lusault (Paul), en remplacement de M. Reveilleau (Pierre);
(B *bis*) Vignon (André), en remplacement de M. Grand (Roger), démissionnaires.

(B *bis*) Jacquemin (Hubert).
(B *bis*) Devel (Jean).
(B *bis*) Gueneau (Philippe).
(B *bis*) Plas (Jacques).
(B *bis*) Chupin (Michel).
(B *bis*) Couderat (Bernard).
(B *bis*) Chabrolin (André).
(B *bis*) Poirot (Pierre).
(B *bis*) Gonnet (Jacques).
(B *bis*) Carrier (Robert).
(B *bis*) Dunnet (Joannès).

SECTION C. — *Dessin et arts appliqués.*

M. Martin (Jacques), Mlles Chaudois (Simone), Ponsot (Annie).

SECTION D. — *Sciences et techniques commerciales.*

Mlle Gilles (Solange), en remplacement de Mlle Ligeret (Pierrette), démissionnaire.

Mlles Rouch (Claudine), Gazet (Cécile), Vandenberghe (Micheline).

Les nominations ci-dessus ne deviendront définitives que lorsque les candidats et candidates auront, après visite médicale organisée par l'école, été reconnus aptes à exercer les fonctions d'enseignement.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret n° 52-1225 du 10 novembre 1952 modifiant le règlement d'administration publique du 27 septembre 1925 pris pour l'application de la loi du 26 avril 1924, ayant pour objet la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome, et l'exécution des travaux d'extension de ce port.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 26 avril 1924, ayant pour objet la constitution du port rhénan de Strasbourg en port autonome et, notamment, son article 11, aux termes duquel: « Un règlement d'administration publique rendu après enquête et consultation de la ville de Strasbourg déterminera les conditions d'application de la présente loi »;

Vu le décret du 27 septembre 1925, modifié par les décrets des 20 avril 1928 et 23 novembre 1933, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 26 avril 1924 précitée;

Vu les résultats de l'enquête à laquelle les modifications projetées ont été soumises, et notamment l'avis de la commission d'enquête du 1er octobre 1951;

Vu l'avis de la ville de Strasbourg en date du 11 décembre 1951;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 29 à 33 du décret du 27 septembre 1925 sont modifiés comme suit:

« *Art.* 29. — Il est institué un commissaire contrôleur nommé par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques, après avis du conseil d'administration du port autonome.

« *Art.* 30. — Le commissaire contrôleur a tous pouvoirs d'investigation sur pièces et sur place. Il assiste, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et du comité de direction.

« Le projet de budget et toutes les affaires intéressant l'administration financière du port sont portés à sa connaissance.

« *Art.* 31. — Tous les projets de marchés, contrats et décisions engageant des dépenses nouvelles sont soumis par le directeur à l'avis du commissaire contrôleur.

« Il ne peut être passé outre à l'avis défavorable du commissaire contrôleur que par décision du conseil d'administration.

« L'avis du commissaire contrôleur n'est pas obligatoire pour les dépenses permanentes considérées comme engagées dès le début de l'exercice et pour les dépenses pour lesquelles, à raison de leur montant, il peut être suppléé aux marchés écrits par des achats sur simple facture, par application du décret du 6 avril 1942 et des décrets ultérieurs; en outre, en cas d'urgence, le directeur peut, exceptionnellement, engager des dépenses strictement indispensables, sans attendre l'avis favorable du commissaire contrôleur; dans ces deux derniers cas, le directeur informe sans retard le commissaire contrôleur des dépenses qui ont été engagées sans son avis préalable.

« Les propositions des services du port ayant pour conséquence d'engager des dépenses nouvelles sont soumises au directeur et ne peuvent recevoir un commencement d'exécution sans que le directeur ait donné son approbation, après avoir, s'il y a lieu, obtenu l'avis favorable ou le visa du commissaire contrôleur.

« *Art.* 32. — Tout engagement de dépense est immédiatement communiqué par le directeur à l'agent comptable qui en prend note sur un registre spécial tenu pour chaque exercice par chapitre ou article du budget.

« Le carnet des dépenses engagées relate d'une part, les crédits ouverts par le budget et les divers actes rectificatifs, et, d'autre part:

« 1° Les dépenses permanentes considérées comme engagées dès le 1er janvier;

« 2° Les dépenses éventuelles résultant d'un engagement antérieur au 1er janvier;

« 3° Les dépenses engagées dans le courant de l'année au fur et à mesure des actes qui les édictent.

« Les remboursements ou reversements susceptibles d'atténuer les dépenses engagées sont mentionnés, pour mémoire, dans une colonne distincte.

« Les faits de nature à modifier, en plus ou en moins, les évaluations primitives, donnent lieu à des inscriptions complémentaires ou rectificatives.

« *Art.* 33. — A la fin de chaque trimestre, le directeur présente au conseil d'administration, en même temps que la situation des crédits des chapitres pour le dernier mois, un tableau des suppléments de crédits que l'état des engagements de dépenses peut rendre nécessaires en cours d'exercice.

« L'état de la situation des dépenses engagées au 31 décembre de la dernière année expirée est présenté au conseil d'administration en même temps que le projet de budget ».

Art. 2. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANDRÉ MORICE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
TONY RÉVILLON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Décret du 10 novembre 1952 portant nominations dans le corps des ingénieurs géographes.

Par décret en date du 10 novembre 1952, les ingénieurs élèves géographes ci-après désignés, qui ont suivi pendant deux ans les cours de l'école nationale des sciences géographiques, sont nommés, par ordre de mérite, au grade d'ingénieur ordinaire géographe de 3e classe, 1er échelon, à compter du 1er octobre 1952:

MM. Deck (M.-E.-J.), Thiard (A.-M.-P.), Ducher (G.-M.-Y.), Dejeumont (J.-L.-J.).

Administration centrale.

Par arrêté du 29 octobre 1952, les avancements suivants ont été accordés, à compter du 10 septembre 1952, aux agents supérieurs ci-après désignés de l'administration centrale des travaux publics, des transports et du tourisme:

M. Almes, agent supérieur de 2e classe, promu à la 1re classe.

M. Brougnes, agent supérieur de 3e classe, promu à la 2e classe.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Conditions à remplir par les réservoirs souterrains dans lesquels sont emmagasinés les liquides inflammables.

Rectificatifs au *Journal officiel* du 1 novembre 1952:

Page 10383, 1re colonne, dans les visas, au lieu de: « Vu le décret du 28 juin 1933 portant application de l'article 5 de ladite loi », lire: « Vu le décret du 13 août 1952 portant application de l'article 5 de ladite loi »; même page, même colonne, article 2, 3e ligne, au lieu de: « Est considéré comme répondant à cette condition tout dépôt dont les murs latéraux de la fosse ou tout réservoir enfoui dont les parois sont flanquées d'une couche de terre bien pilonnée... », lire: « Est considéré comme répondant à cette condition tout dépôt dont les murs latéraux de la fosse (ou tout réservoir enfoui dont les parois) sont flanqués d'une couche de terre bien pilonnée... »; même page, 2e colonne, article 4, 3e ligne, au lieu de: « ... rapprochés », lire: « ... rapprochées »; même page, même colonne, article 10, 5e ligne, au lieu de: « ... un liquide inflammable et non miscible au liquide du réservoir... », lire: « ... un liquide ininflammable et non miscible au liquide du réservoir... ».

Page 10384, 1re colonne, article 16, 10e ligne, au lieu de: « ... dispositions de purge ou de vidange... », lire: « ... dispositifs de purge ou de vidange... ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Date des élections des délégués communaux des collèges de mutualité sociale agricole dans les départements de la Somme, du Doubs, de l'Hérault, du Rhône et de Saône-et-Loire.

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 49-752 du 8 juin 1949 portant rétablissement et organisation des élections des conseils d'administration des organismes de la mutualité sociale agricole, en particulier l'article 9;

Vu les dispositions de l'arrêté modifié du 13 juillet 1949, reprises par l'arrêté du 25 avril 1952, modifié par l'arrêté du 24 septembre 1952, fixant les modalités d'application de la loi susvisée;

Sur proposition des préfets de la Somme, du Doubs, de l'Hérault, du Rhône et de Saône-et-Loire,

Arrêtent:

Art. 1er. — La date des élections des délégués communaux des trois collèges électoraux prévus par la loi susvisée du 8 juin 1949 pour l'élection des conseils d'administration des organismes de la mutualité agricole est fixé:

Dans le département de la Somme: au 18 novembre 1952.
Dans le département du Doubs: au 23 novembre 1952.
Dans le département de Saône-et-Loire: au 14 décembre 1952.
Dans le département de l'Hérault: au 12 janvier 1953.
Dans le département du Rhône: au 18 janvier 1953.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture et le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 octobre 1952.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
GABRIEL DU PONTAVICE.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du personnel et des affaires politiques,
CHRISTIAN LOBUT.

Date des élections des délégués communaux des collèges de mutualité sociale agricole dans les départements de la Haute-Loire et de la Haute-Saône.

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 49-752 du 8 juin 1949 portant rétablissement et organisation des élections des conseils d'administration des organismes de la mutualité sociale agricole, en particulier l'article 9;

Vu l'arrêté du 25 avril 1952 fixant les modalités d'application de la loi susvisée;

Sur proposition des préfets des départements intéressés,

Arrêtent:

Art. 1er. — La date de l'élection des délégués communaux des trois collèges électoraux prévus par la loi susvisée du 8 juin 1949 pour l'élection des conseils d'administration des organismes de la mutualité agricole est fixée comme suit:

Dans le département de la Haute-Loire: au 7 décembre 1952.
Dans le département de la Haute-Saône: au 14 décembre 1952.

Art. 2. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture et le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 novembre 1952.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
GABRIEL DU PONTAVICE.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur:
Le directeur du personnel et des affaires politiques,
CHRISTIAN LOBUT.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 3 novembre 1952, un crédit de 90.235.805 F provenant de fonds de concours a été ouvert aux chapitres ci-après du budget du ministère de l'agriculture de l'exercice 1952:

Chap. 1270. — Direction générale des eaux et forêts. — Rémunérations principales	52.731.251 F.
Chap. 1280. — Direction générale des eaux et forêts. — Indemnités et allocations diverses	683.000
Chap. 1300. — Indemnités résidentielles	10.942.926
Chap. 3000. — Matériel de l'administration centrale	150.000
Chap. 3230. — Services agricoles. — Remboursements de frais	75.068
Chap. 3460. — Matériel de la direction générale des eaux et forêts	3.543.152
Chap. 3480. — Direction générale des eaux et forêts. — Remboursements de frais	396.685
Chap. 3490. — Chasse	2.000.000
Chap. 3510. — Remboursement à diverses administrations	1.257.000
Chap. 4000. — Prestations et versements obligatoires	18.456.730
Total	90.235.805 F.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Modification à l'arrêté du 2 juin 1949 fixant les conditions du concours pour le recrutement de rédacteurs stagiaires d'administration générale d'outre-mer.

Par arrêté du 23 octobre 1952, l'article 2 de l'arrêté du 2 juin 1949 est modifié comme suit:

« Les épreuves seront subies dans les centres suivants: Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Rennes, Besançon, Clermont-Ferrand, Poitiers, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy, Strasbourg, Ajaccio, Alger, Rabat, Tunis, ainsi que dans les chefs-lieux des territoires et départements d'outre-mer.

« Dans le cas où le nombre des candidats inscrits pour composer dans un centre est insuffisant, le ministre se réserve d'indiquer un autre centre où le candidat doit se rendre ».

Affectation provisoire au ministère de la France d'outre-mer d'un terrain dépendant de l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Seine).

Le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 49-1313 du 27 septembre 1949 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux ou détenus en jouissance à un titre quelconque par l'Etat;

Vu l'adhésion du ministre de l'agriculture en date du 7 août 1951;

Vu l'avis favorable émis par la commission centrale de contrôle des opérations immobilières au cours de sa séance du 17 septembre 1952,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est affectée, à titre provisoire, au ministère de la France d'outre-mer (direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts), en vue de l'implantation de bâtiments pour les besoins de l'institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, une parcelle de terrain de 2.400 m² sise à Alfort (Seine), en bordure de la rue Pierre-Curie, et dépendant de l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

Art. 2. — L'affectation provisoire donnera lieu au versement par le budget de l'institut d'élevage au budget de l'école nationale vétérinaire d'une indemnité annuelle de 72.000 F, dont le montant pourra être revisé à l'expiration de chaque année, par les soins de l'administration des domaines.

Art. 3. — Le directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer et le chef du service des domaines au secrétariat d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Affectation provisoire à l'office de la recherche scientifique d'outre-mer de l'hôtel de Montesquiou-Fézensac, à Paris.

Le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi du 11 octobre 1943 créant l'office de la recherche scientifique d'outre-mer;

Vu le décret n° 45-2789 du 9 novembre 1945 portant affectation au ministère des colonies de l'immeuble sis à Paris (7e), 18 et 20, rue Monsieur, et 47, boulevard des Invalides;

Vu le décret n° 49-1313 du 27 septembre 1949 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux;

Vu l'avis favorable émis par la commission centrale de contrôle des opérations immobilières, dans sa séance du 22 juin 1951,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est affecté provisoirement à l'office de la recherche scientifique d'outre-mer, l'immeuble dit Hôtel de Montesquiou-Fézensac, sis à Paris, 18 et 20, rue Monsieur, et 47, boulevard des Invalides.

Art. 2. — L'affectation donnera lieu au versement, par l'office de la recherche scientifique d'outre-mer, au budget général, d'une indemnité annuelle de 700.000 F, à compter rétroactivement du 1er janvier 1951, payable à la caisse de l'administration des domaines et revisable le 1er janvier de chaque année par les soins de cette administration.

Art. 3. — Le directeur du contrôle, du budget et du contentieux au ministère de la France d'outre-mer, le directeur de l'office de la recherche scientifique d'outre-mer et le chef du service des domaines au secrétariat d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Administration générale.

Par arrêté du 30 septembre 1952, M. Le Cornec (Jacques) est nommé rédacteur de 1re classe d'administration générale d'outre-mer avant trois ans.

Cette nomination ne prendra effet au point de vue de la solde et de l'ancienneté qu'à compter de la veille du jour de l'embarquement de l'intéressé pour une affectation outre-mer.

M. Le Cornec sera, toutefois, astreint à un stage probatoire dans les conditions générales fixées à l'article 11 du décret du 13 mars 1916.

Par arrêté du 20 octobre 1952, M. Carlioz (Camille) est nommé rédacteur de 1re classe d'administration générale d'outre-mer avant trois ans.

Cette nomination ne prendra effet au point de vue de la solde et de l'ancienneté qu'à compter de la veille du jour de l'embarquement de l'intéressé pour une affectation outre-mer.

M. Carlioz sera toutefois astreint à un stage probatoire dans les conditions générales fixées à l'article 11 du décret du 13 mars 1916.

Géologues.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 3 novembre 1952, M. Gazel (Marie), géologue de 2e classe de la France d'outre-mer, actuellement en service au Cameroun, a été placé dans la position de mission en Afrique du Nord, du 6 septembre au 24 octobre 1952, pour représenter le territoire du Cameroun au congrès international de géologie d'Alger.

Gouverneurs.

Par arrêté du 3 novembre 1952, M. Mouragues (Albert-Jean), gouverneur de 2e classe de la France d'outre-mer, gouverneur de la Haute-Volta, est maintenu dans la position de mission en France pour une période d'une durée maxima de trois mois, à compter du 1er novembre 1952, pour servir en qualité de conseiller technique du cabinet du ministre de la France d'outre-mer.

Transmissions.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 5 novembre 1952, M. Billaud (Louis), inspecteur élève du cadre général des transmissions de la France d'outre-mer, a été titularisé à la 4e classe du grade d'inspecteur adjoint pour compter du 16 mars 1952.

Il a été attribué à M. Billaud (Louis) un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 7 mois 7 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 5 novembre 1952, l'offre de démission de son emploi présentée par M. Van Craeynest, ingénieur radioélectricien de 4e classe du cadre général des transmissions de la France d'outre-mer, a été acceptée pour compter du 1er janvier 1952.

Liste des candidats admis à l'école nationale de la France d'outre-mer (concours A et B de 1952).

Par arrêté en date du 8 novembre 1952, sont admis, par ordre de mérite, à l'école nationale de la France d'outre-mer, au titre des concours A et B de l'année 1952, les candidats dont les noms suivent:

1° *Concours A.*

1 Vincent (Georges).
2 Borella (François).
3 Collos (Michel).
4 Robin (Daniel).
5 Ricard (Pierre).
6 Morice (Michel).
7 Dupont (Daniel).
8 Foulecave (Robert).
9 Humann (Jacques).
10 Joly (Ferdinand).
11 Rosier (Guy).
12 Baril (Jacques).
13 Chevance (Jean).
14 Remy (Michel).
15 Ravet (Raymond).
16 Laufenburger (René).
17 Herly (Pierre).
18 Dillemann (Christian).
18 Dadon-Coussirat (Jean)
20 Vincent (Jean).
21 Lefebvre (Gérard).
22 Duran (Pierre).
23 Danaho (Raoul).
24 Raynaud (Michel).
25 Laouenan (Guy).
26 Bigay (Jacques).
27 Hourslangou (Jean).
28 Pochat (Pierre).
29 Gauzy (Paul).
30 Amiel (René).
31 Galinaud (René).

2° *Concours B.*

(Sous réserve qu'ils soient titulaires des diplômes exigés pour être versés dans la section qu'il leur sera possible de choisir.)

1 Leprette (Pierre).
2 Husson (Pierre).
3 Monnier (Bernard).
4 Laval (Pierre).
5 Camara (Balla).
6 Froment (Gilbert).
7 Raynal (Jacques).
8 Barasse (Paul).
9 Gourraud (Léon).
10 Guillaume (Michel).
11 Sorgues (René).

Liste des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours de recrutement de rédacteurs stagiaires d'administration générale.

Les candidats dont les noms suivent sont admis à prendre part, les 3, 4 et 5 décembre 1952, au concours pour le recrutement de cent rédacteurs stagiaires d'administration générale d'outre-mer, sous réserve que les pièces du dossier à fournir par les intéressés aient été produites à la date du 15 novembre 1952:

Centre d'Ajaccio.

Baldovini (Vincent), Bartoli (Ulysse), Bertucci (Eugène), Gambotti (Joseph), Giamarchi (Barthélemy), Jassois (Félix), Naudey (Jean-Claude), Vincentelli (Antoine).

Centre d'Alger.

Barthes (Yves), Ben Haim (David), Bonnet (Claude), Camier (Pierre), Castagne (Louis), Chapaveyre (Guy), Faure (Jacques), Montesinos (Marcelin), Sacquet (Michel), Sanguinet (Pierre), Sudrie (Charles).

Centre de Bangui.

Baudelet (Jacques), Loysel (Guy).

Centre de Besançon.

Cramaite (Raymond), Picard (Albert), Raymond (Paul).

Centre de Brazzaville.

Gaiffe (Roger), Gallon (Jean).

Centre de Bordeaux.

Barrère (Albert), Castagne (Henri), Danglades (Léandre), Flamant (Jean-Claude), Gérard (Raymond), Grenier (Pierre), Guimbaud (Bernard), Lacape (Jean-Yves), Lacoste (Michel-Jean), Lacoste (Michel-Marie), Lagarde (Alain), Lapicore (Henri), Fache (Jean-Marie), Planells (Jean), Thouron (Guy).

Centre de Clermont-Ferrand.

Augier (Pierre), Badiou (Pierre), Blum (René), Bourdeau (Guy), Duludaix (Gilbert), Faure (Maurice), Laruelle (Jean), Michel (Alexandre), Trevis (Jean-Pierre).

Centre de Conakry.

Planchet (Jean).

Centre de Dakar.

Armandet (Guy), Arrighi (Jacques), Basque (Edmond), Carius (Achille), Dumas (André), Fieschi (Simon), Giorgi (Pierre), Guinard (Georges), Monsigny (Henri), Montlahuc (Albert), Soula (Jean).

Centre de Dijon.

Gay (Roger), Guyon (André), Lombart (Maurice), Normand (Jean), Preau (Yves).

Centre de Douala.

Farine (Bernard).

Centre de Fort-de-France.

Joseph (Lucien), Lenai (Henri).

Centre de Fort-Lamy.

Brachet (Jean), Chauvet (Pierre), Durand (Daniel), Retif (Félix).

Centre de Grenoble.

Daniel (Pierre-Marie), Gautier (Georges), Martin (Guy), Perrin (Max), Siuli (Joseph).

Centre de Hanoi.

Laurent (Jacques), Lohmann (Philippe).

Centre de Koulouba.

Lafforgue (Raymond), Noël (Jean), Pirotte (Fernand), Plouidy (Jean).

Centre de Lille.

Delattre (André), Klawinski (Michel), Pecheux (André), Wanscoor (Pierre).

Centre de Lyon.

Bidaut (Jean), Brun (André), Duthion (Joanny), Fellmann (Pierre), Gay (Julien), Pin (Pierre), Riou (Raymond), Sevenier (Michel).

Centre de Marseille.

Bertin (Charles), Bizet (André), Cianfarani (Antoine), Ciavaldini (Guy), Contoux (Charles), Kourio (Roland), Letremble (Laurent), Liégeois (Jean), Marchioni (René), Ottino (Paul), Pellegrini (Pierre), Raynaud (Michel), Rolland (Henri), Stromboni (Ange), Vinciguerra (Roger).

Centre de Montpellier.

Capmal (Gilbert), Caux (André), Chauvet (Jean), Goundiam (Ousmane), Grimard (Jacques), Laguerre (Georges), Laurier (Paul), Laus (Jean), Ligarius (Raymond), Narich (Gérard), Pasturel (Jean), Philippot (Jacques), Pueyo (Justin), Rocamora (Paul), Tronc (Philippe).

Centre de Nancy.

Chamberlin (Yves), Conrath (Paul), Lerendu (Guy), Marlange (Michel), Rob (Philippe).

Centre d'Ouagadougou.

Jullien (Georges).

Centre de Paris.

Algrot (Jacques), Andreucci (Jean), Anglade (Georges), Badiou (Aimé), Barat (Robert), Bernard (Serge), Botmo (Fred), Bounimovitch (Claude), Bourgeois (Léandre), Briant de Laubrière (Tanneguy), Broche (Cyrille), Bucher de Chauvigné (Guy), Buffet (Marcel), Carbonneaux (Jacques), Cartray (Louis), Caumont (Marc), Charbonnier (Jacques), Chastenet de Gery (Philippe), Chomette (René), Courcelle (Gabriel), Debray (Jean-Pierre), Delaire (Gérard), Desprin (Robert), Diarra Mamadou, Doussaud (Jean), Dubues (Lucien), Durant (Pierre), Fargain (Yves), Faulres (Paul), Favreux (Jean), Faynot (Christian), Février (Jacques), Fricaud (Pierre), Gasnault (Jacques), Gaugler (Jean), Gherardi (Paul), Giannucci (Jean), Gilbert (Jacques), Guiheux (Marcel), Guillemin (Georges), Guiriec (Pierre), Henot (Jean), Herduin (Claude), Herlem (Pierre), Jacob (Lucien), Jeanson (Lucien), Josephau (Serge), Lacaze (André), Lacroix (Edouard), Laloe (Yves), Lapeyre (Jean), Lavergne (Norbert), Lavergne (André), Le Meur (Pierre), Lencien (Jacques), Le Roy (André), Le Roy (Jules), Letard (Eugène), Le Vigueilloux (Jacques), Loubignac (Gérard), Magnien (Jacques), Marchand (Guy), Marie-Joseph (Antony), Ménard (Jean), Merigot (Jacques), Muller (Jacques), Olivier (Roger), Padoly (Gabriel), Paris (Jacques), Passagne (Christian), Perelli (René), Perrot (Maurice), Petard (Michel), Philippe (Jean-Marie), Radilofe (Félicien), Raphanaud (Philippe), Rigolet (André), Rocard (Jacques), Rouquayrol (Guy), Rouvin (Yves), Seignan (Roger), Sinibaldi (Paul), Sourimant (Yves), Taiclet (Claude), Terrain (Jacques), Torchet (René), Vilo (Victor), Vorms (Antoine), Vasseur (Jacques).

Centre de Pointe-Noire.

Faugeron (Jacques).

Centre de Poitiers.

Baize (André), Chabaud (Guy), du Peloux de Praron (Bernard), Fonteneau (Jean), Joubert (Raymond).

Centre de Pondichéry.

Dassapa (Joseph), Enouf (Claude), Gnanadicam (Albert), Malaya (Joseph), Ramou, Tamby (Raymond), Xavier (Antoine).

Centre de Rabat.

Eyraud (Gérald), Rambal (Jacques).

Centre de Rennes.

Allain (Mathurin), Chapalain (Eugène), Corre (Jean-Louis), Dubois (Jean-Paul), Friant (Joseph-Jean), Gazille (Pierre), Goallo (Marcel), Grelier (Bernard), Jezequel (Marcel), Le Bot (Pierre), Lefort (Jean-Baptiste), Le Henanf (Paul), Leroux (Jacques), Liegeard (Serge), Masson (Jean-Claude), Rouille (Denis), Treguier (Jean).

Centre de Saigon.

Cazaubon (Jacques), Herbinière (Jacques), Lagaillarde (Bertrand), Martini (Jean), Sejean (Emile), Sinnaya (Roger).

Centre de Saint-Denis.

Mayer (Jean-Claude).

Centre de Strasbourg.

Bogex (Jean), Gensac (Roland), Giraud (Georges), Giraud (Robert), Kauff (Joseph), Vogel (Henri).

Centre de Tananarive.

Chazal (Michel), Duclos (Jacques), Jaures (Robert).

Centre de Toulouse.

Bach (René), Baillagou (Roger), Bornes (Christian), Cazalot (Joseph), Cazenave (Pierre), Comet (Jean), Darris (Jacques), de Daran (Pierre), Dupic (Jean), Faure (Jean), Froment (Jean-Claude), Gleyses (Georges), Guiraud (Roger), Ibos (Jean-Louis), Lacassagne (Pierre), Loustaunau (André), Magnac (Hubert), Malick (Yves), Monzie (Henri), Pellefigue (Pierre), Penavaire (Jacques), Poulenard (Roger), Seurin (Michel), Taurines (Camille), Thenegal (Emile).

Centre de Tunis.

Cataldo (Raphaël), Faillat (Marcel).

Centre de Yaoundé.

Paul Pont (Alphonse).

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret du 25 octobre 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 25 octobre 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre du travail et de la sécurité sociale, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

Mme Massot, née Devèze (Henriette-Isabelle-Marie), présidente fondatrice de la société de secours mutuels L'Union mutuelle des femmes de Sisteron; 40 ans de services mutualistes et sociaux. Chevalier du 31 juillet 1931.

MM

Mayzaud dit Marco (Raoul-Maurice), membre du comité et fondateur de l'association des comédiens combattants; 50 ans de services militaires, professionnels et sociaux. Chevalier du 14 mars 1921.

Negrerie (Léonard), trésorier général de la caisse mutuelle de retraites des anciens combattants de la Corrèze; 55 ans 7 mois de services militaires, professionnels et mutualistes. Chevalier du 10 octobre 1930.

Au grade de chevalier.

MM.

Bazin (Alexandre-Théodore-Pierre), ancien trésorier général de l'union départementale des sociétés de secours mutuels de la Loire-Inférieure; 50 ans 8 mois de services militaires, professionnels, mutualistes et sociaux.

Blanc (Joseph-Adolphe), moniteur mouleur; 55 ans de services militaires et de pratique professionnelle.

Mme de Bremond d'Ars, née de Saisy (Jeanne-Pauline), présidente de l'œuvre de L'Aide aux mères; 44 ans de services sociaux.

Charbonnier (Pierre-Jean-Louis), président général du conseil de prud'hommes de Valence; 49 ans de services militaires, professionnels et sociaux.

Cordier (Henri-Théodore), contremaître en chef d'usine; 52 ans de pratique professionnelle.

Cosserat (Jacques-Maurice), président de la caisse d'allocations familiales de la Somme; 32 ans 10 mois de services militaires, professionnels et sociaux.

Denimal (François), ancien directeur général de la société commerciale; 55 ans 7 mois de services militaires et professionnels.

Durand (Armand), ouvrier maçon; 64 ans 4 mois de services militaires, sociaux et de pratique professionnelle.

Foulon (Maurice-Eugène), conseiller technique d'établissement industriel; 50 ans 8 mois de services militaires, professionnels et sociaux.

Jaeger (Charles), ouvrier mineur aux mines domaniales de potasse d'Alsace; 40 ans 2 mois de services militaires et de pratique professionnelle.

Laira (Jean-Henri), directeur d'œuvres, aumônier de l'hôpital de Troyes; 65 ans de services militaires et sociaux.

Martin (Frédéric-Joseph-Marie), comptable; 63 ans 10 mois de services militaires et professionnels.

Michel (Gaston-Emile), président de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Marne; 28 ans de services militaires, professionnels et mutualistes.

Perrin (Gilbert-Louis-Marie-Paul), administrateur de la caisse d'assurances sociales interprofessionnelle du département de Constantine; 29 ans de services militaires, professionnels et sociaux.

Petitgirard (Abel), directeur technique d'entreprise commerciale; 49 ans 3 mois de services militaires et professionnels.

Tremeau (Edmond-Marie-Auguste), directeur adjoint de l'Union des industries métallurgiques et minières; 34 ans de services professionnels et sociaux.

Approbation des statuts de la société mutualiste des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans le département de la Guyane.

Par arrêté interministériel du 4 novembre 1952, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans le département de la Guyane

Comité technique national provisoire interprofessionnel.

Par arrêté en date du 4 novembre 1952, sont nommés membres du comité technique national provisoire interprofessionnel:

En qualité de représentants des employeurs

Titulaires. — MM. Depoid, Latourette, Martin, Fournier, Buvat, Masson, Herbinet, Tremintin.

Suppléants. — MM. Durel, Pommier, Thiry, Proteau, Bannel, Paoli, Gallière, Seegmuller.

En qualité de représentants des salariés.

Titulaires. — MM. Fradin, Allegrest, Vendenbruck (C. G. T.); M. Nou (F. O.); MM. Schiettecatte, Potot, Potel (C. F. T. C.); Mlle Chartron (C. G. C.).

Suppléants. — MM. Hubert, Vasseur, Decoret (C. G. T.); M. Zebert (F. O.); MM. Montazel, Gaillard, Kauffmann (C. F. T. C.); M. de Lavalette (C. G. C.).

Comité technique national provisoire des commerces.

Par arrêté en date du 4 novembre 1952, sont nommés membres du comité technique national provisoire des commerces:

En qualité de représentants des employeurs.

Titulaires. — MM. Darre, Guilhot, Goulon, Noël, Buck, Belcourn, Suzarelli, Thoumyre.

Suppléants. — MM. Guesde, Parat, Descubes, Quesnel, Jardat, Legendre, Bordet, de Bengy.

En qualité de représentants des salariés.

Titulaires. — Mme Pigère, M. Amarger, Mme Roche, M. Laval (C. G. T.); M. Berlin (F. O.); Mme Paillard, M. Mosbach (C. F. T. C.); M. Moreau (C. G. C.).

Suppléants. — Mme Tridat, MM. Dubreuil, Massot, Marion (C. G. T.); M. Roumanes (F. O.); MM. Letar, Robin (C. F. T. C.); M. Lenfant (C. G. C.).

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Citation à l'ordre de la Nation (à titre posthume).

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, cite à l'ordre de la Nation:

M. Plancke (Marceau), agent du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, chargé du déminage du secteur de Dunkerque. Au service du déminage, depuis le 16 septembre 1945, s'est toujours proposé pour effectuer les missions les plus périlleuses. En sa qualité de chef de service, a tenu à procéder lui-même, et seul, au désamorçage d'une mine piégée, opération au cours de laquelle il a trouvé la mort, le 7 novembre 1952, à Ghyvelde (Nord).

Fait à Paris, le 10 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Décret du 10 novembre 1952 portant suppression de l'office d'habitations à loyer modéré de Sèvres (Seine-et-Oise).

Par décret en date du 10 novembre 1952, est prononcée la suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Sèvres (Seine-et-Oise).

Décret du 10 novembre 1952 portant suppression de l'office d'habitations à loyer modéré de Soultz (Haut-Rhin).

Par décret en date du 10 novembre 1952, est prononcée la suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Soultz avec attribution de son patrimoine à l'office départemental du Haut-Rhin.

Sociétés d'habitations à loyer modéré.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 16 octobre 1952, sont approuvées les délibérations des assemblées générales extraordinaires de la Société coopérative d'habitations à loyer modéré de Saint-Brieuc en date des 27 mars et 7 juillet 1952 arrêtant les comptes de liquidation et, après extinction du passif, attribuant l'excédent d'actif éventuel de la société à la Société de crédit immobilier des Côtes-du-Nord.

Application des dispositions de l'article 22 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 à certaines communes.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement modifiée et prorogée, et notamment les articles 22 et 23 de ce texte modifié;

Vu les avis favorables du préfet de l'Aube et des maires de Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas et Sainte-Savine,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 22 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 modifiée et prorogée sont rendues applicables aux communes de Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas et Sainte-Savine (Aube).

Art. 2. — Le directeur général de l'aménagement du territoire et le préfet de l'Aube sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CHRISTIAN CHAVANON.

Services extérieurs.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 28 octobre 1952, la démission de M. Screve (Alfred), commis titulaire, 8e échelon, des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme à la délégation départementale du Nord, est acceptée à compter du 1er novembre 1952.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret n° 52-1226 du 10 novembre 1952 abrogeant le décret n° 48-6 du 3 janvier 1948 et instituant une commission interdépartementale pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'ordonnance du 11 mai 1945 réglant la situation des prisonniers de guerre, déportés politiques et travailleurs non volontaires rapatriés;

Vu la loi n° 47-1736 du 5 septembre 1947 tendant à modifier les articles 9 et 17 de l'ordonnance du 11 mai 1945 réglant la situation des déportés politiques, et notamment l'article 3;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (lois) annexé au décret n° 51-469 du 24 avril 1951, notamment ses articles 178, 179, 183, 190, 272 à 282, 284, 285, 319, 337, 340 à 342, 349, 378, 392, 516;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (règlements d'administration publique) annexé au décret n° 51-469 du 24 avril 1951, notamment ses articles 163, 164, 286 à 302, 304 à 325, 396, 570, 571 et particulièrement son article 326 spécifiant qu'il ne peut être justifié du titre de déporté ou d'interné résistant qu'en produisant la carte de déporté ou interné résistant qui a force probante au lieu et place de tous certificats, attestations ou cartes délivrées précédemment, tant par le ministre des prisonniers, déportés et réfugiés, que par le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (lois) annexé au décret du 24 avril 1951, notamment ses articles 203, 213, 286 à 295, 319, 336 à 338, 340, 342, 384 à 386, 392, 516;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (règlements d'administration publique) annexé au décret n° 51-469 du 24 avril 1951, notamment ses articles 163, 183, 327 à 351, 395, 570 et particulièrement son article 351;

Vu la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi, et notamment son article 9;

Vu le décret n° 52-1000 du 17 août 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 14 mai 1951, et notamment son article 18,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret n° 48-6 du 3 janvier 1948, fixant les conditions d'application de la loi n° 47-1736 du 5 septembre 1947 relative à la situation des déportés politiques, est abrogé.

Art. 2. — Un arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre déterminera les conditions dans lesquelles les commissions départementales prévues par l'article 3 dudit décret cesseront de fonctionner.

Art. 3. — Il est institué, pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, une commission interdépartementale itinérante, chargée de formuler un avis sur les demandes de qualification émanant des personnes visées à l'article 10 *bis* de l'ordonnance du 11 mai 1945 (modifiée par l'ordonnance n° 45-2413 du 18 octobre 1945).

Art. 4. — La composition de cette commission, ainsi que les conditions de son fonctionnement seront fixées par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 5. — Dans les deux mois suivant la notification de la décision les concernant, les intéressés, ou leurs ayants cause, peuvent former un recours devant le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre qui statue en dernier ressort.

Art. 6. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
EMMANUEL TEMPLE.

Décret du 10 novembre 1952 complétant le décret du 30 septembre 1951 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947;

Vu le décret du 8 mars 1952 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu la loi n° 50-956 du 8 août 1950 relative à l'amélioration de la situation des anciens combattants et victimes de la guerre, et notamment son article 42;

Vu la loi n° 51-632 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (anciens combattants et victimes de la guerre), et notamment son article 10;

Vu l'arrêté du 27 mai 1952 relatif à l'attribution d'un pécule aux ayants cause des anciens prisonniers de guerre décédés en captivité ou après rapatriement;

Vu le décret du 30 septembre 1952 portant délégation de signature,

Décrète:

Art. 1er. — La délégation de signature prévue à l'article 1er du décret du 30 septembre 1952 et relative aux décisions portant rejet des demandes d'attribution du pécule présentées par des ayants cause de prisonniers de guerre décédés en captivité ou après rapa-

triement, ne remplissant pas les conditions exigées, est étendue aux délégués départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre de Corse et d'Algérie, aux directeurs des anciens combattants et victimes de la guerre de Tunisie et du Maroc, ainsi qu'aux intendants militaires de la France d'outre-mer, chargés des services des anciens combattants et victimes de la guerre dans ces territoires.

Art. 2. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

EMMANUEL TEMPLE.

Taux des indemnités d'entretien des sépultures militaires perpétuelles.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'arrêté interministériel du 3 octobre 1952 portant fixation du taux des indemnités à attribuer aux municipalités et aux associations pour l'entretien des sépultures militaires perpétuelles,

Arrête:

Art. 1er. — Les taux d'indemnité d'entretien des sépultures militaires perpétuelles situées dans les cimetières communaux de France et d'Algérie, Tunisie, Maroc, ou exceptionnellement et temporairement hors de ces cimetières, sont fixés comme suit:

A. — Entretien par les municipalités:

1 à 200 tombes: 404 F par tombe et par an;
201 à 500 tombes: 402 F par tombe et par an, avec minimum de 80.800 F;
501 à 700 tombes: 400 F par tombe et par an, avec minimum de 84.000 F;
701 à 1.000 tombes: 98 F par tombe et par an, avec minimum de 70.000 F.
Plus de 1.000 tombes: 96 F par tombe et par an, avec minimum de 98.000 F.

B. — Entretien par le Souvenir français et les autres associations, quel que soit le nombre de tombes, tarif unique de 100 F.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté auront effet pour tous les travaux d'entretien effectués aux sépultures militaires perpétuelles depuis le 1er janvier 1952.

Art. 3. — Le directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches reçoit délégation pour signer, soit les avenants aux conventions déjà existantes, soit les nouvelles conventions qui seront passées avec les municipalités et les associations, sous réserve du visa du contrôle des engagements de dépenses.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté du 8 novembre 1949 sont annulées.

Fait à Paris, le 23 octobre 1952.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

INDKOWSKI.

Complément à la liste des camps et prisons de la guerre 1914-1918 considérés comme lieux de déportation.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance;

Vu le décret n° 49-427 du 25 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté en date du 15 janvier 1951 fixant la liste des camps et prisons de la guerre 1914-1918 considérés comme lieux de déportation;

Vu l'avis de la commission nationale des déportés et internés de la Résistance,

Arrête:

Art. 1er. — En complément à la liste fixée par l'arrêté du 15 janvier 1951, sont considérées comme lieux de déportation, au cours de la guerre 1914-1918, les prisons énumérées ci-après:

Bruxelles-Saint-Gilles (prison centrale).
Mons (prison centrale).
Namur (prison centrale).

Art. 2. — Le directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

INDKOWSKI.

Compte administratif de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, pour l'exercice 1951.

Par arrêté du président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat au budget et du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre en date du 5 novembre 1952, le compte administratif rendu par le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, ordonnateur, pour les opérations de l'exercice 1951, a été définitivement arrêté aux chiffres ci-après:

Recettes (y compris le report de l'exercice précédent)	4.602.101.940 F.
Dépenses	4.573.936.547
Excédent de recettes	28.165.393 F.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Reclassement du personnel médical de la clinique otologique de l'institution nationale des sourds-muets de Paris.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'arrêté du 21 juillet 1938 portant règlement des services médicaux et dentaires de l'institution nationale des sourds-muets de Paris et de la clinique oto-rhino-laryngologique de l'institution nationale des sourds-muets de Paris;

Vu l'arrêté du 22 août 1952 portant abrogation des dispositions de l'arrêté susvisé et fixant le nouveau règlement du service médical de la clinique otologique de l'institution nationale des sourds-muets de Paris;

Vu l'avis du directeur général de la population et de l'entr'aide;

Sur la proposition du directeur adjoint de l'administration générale du personnel et du budget,

Arrête:

Art. 1er. — Le personnel médical de la clinique otologique de l'institution nationale des sourds-muets de Paris est reclassé suivant le tableau de concordance ci-après:

ANCIENNE DÉNOMINATION (Arrêté du 21 juillet 1938.)	NOUVELLE DÉNOMINATION (Arrêté du 22 août 1952.)
Chirurgien chef.	Médecin chef.
Chirurgien adjoint.	Médecin adjoint.
Chef de clinique.	Chef de clinique.
Chef de clinique adjoint.	Chef de clinique adjoint.

Art. 2. — Le directeur adjoint de l'administration générale du personnel et du budget est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 octobre 1952.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:

Le chef de cabinet,

JEAN-MARIE GALLE.

Autorisation de l'introduction et de la mise en vente en France d'une eau minérale.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la demande formulée par la Société en commandite des eaux minérales à Gérolstein-Eifel (Allemagne), représentée en France par M. Jean Lemardeley, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e);

Vu les pièces du dossier;

Vu l'avis du laboratoire de contrôle du ministère de la santé publique et de l'académie de médecine;

Vu la loi du 15 février 1902;

Vu la loi du 2 mars 1928;

Vu l'ordonnance royale du 18 juin 1823 portant règlement sur la police des eaux minérales, modifiée par décret du 30 avril 1936;
Vu le décret du 13 avril 1861 sur la décentralisation administrative;
Vu la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises;
Vu le décret du 26 novembre 1921 sur l'inspection des fabriques d'eaux minérales naturelles ou artificielles, eaux de Seltz et eaux gazeuses françaises et étrangères;
Vu le décret du 12 janvier 1922 sur la vente des eaux minérales naturelles et artificielles et des eaux de boisson;
Vu l'arrêté du 20 juin 1930;
Sur la proposition du directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux,

Arrête:

Art. 1er. — Est autorisée, dans les conditions de captage, d'aménagement et d'analyse résultant des pièces susvisées, l'introduction et la vente en France de l'eau gazéifiée dite « Gerri », située sur le territoire de la commune de Gérolstein-Eifel (Allemagne).

Art. 2. — Toutes modifications dans le captage, dans l'aménagement et en général dans la qualité ou dans la quantité de l'eau devront faire immédiatement l'objet d'un rapport au ministère de la santé publique et pourront, s'il y a lieu, motiver la revision de l'autorisation.

Art. 3. — L'eau ne pourra pénétrer en France qu'embouteillée. Les récipients contenant l'eau importée devront être revêtus d'une étiquette du modèle prévu par le décret du 12 janvier 1922 mentionnant en caractères apparents d'au moins 6 mm de hauteur, sans abréviation, la dénomination « eau gazéifiée » suivie de la date d'autorisation d'importation et des noms et adresses complets du fabricant avec indication du pays d'origine.

Art. 4. — Le contrôle de la bonne qualité des eaux importées sera exercé conformément aux dispositions des lois, décrets, ordonnances et règlements en vigueur et en particulier des échantillons seront prélevés par le service des douanes sur les lots importés, aux fins d'analyse par les laboratoires du ministère des finances dans les conditions prévues par l'arrêté du 20 juin 1930.

Art. 5. — La présente autorisation est valable jusqu'à révocation.

Art. 6. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux, le préfet de police et les préfets sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 octobre 1952.

PAUL RIBEYRE.

Modification de l'arrêté du 30 avril 1948 portant fixation des tarifs d'honoraires des médecins assermentés, des médecins agréés et des conditions de rémunération et d'indemnisation des membres des comités médicaux prévus par le décret du 5 août 1947.

Le ministre de la santé publique et de la population, le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, et notamment son article 90;
Vu le décret du 5 août 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 90 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, en ce qui concerne l'organisation des comités médicaux, l'admission aux emplois publics et l'octroi des congés de maladie et de longue durée, et notamment son article 35;
Vu l'arrêté du 19 août 1947 relatif aux examens médicaux effectués en vue du dépistage de la tuberculose, du cancer ou des maladies mentales chez les candidats aux emplois publics et de l'octroi aux fonctionnaires des congés de longue durée pour maladie;
Vu l'arrêté du 19 août 1947 relatif à la composition du comité médical supérieur;
Vu l'arrêté du 19 août 1947 relatif à la détermination des laboratoires d'anatomie pathologique;
Vu l'arrêté du 30 avril 1948 portant fixation des tarifs d'honoraires des médecins assermentés, des médecins agréés et des conditions de rémunération et d'indemnisation des membres des comités médicaux prévus par le décret du 5 août 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 30 avril 1948 susvisé est modifié comme suit:

« *Art. 2.* — . . . . . »

« Lorsqu'il n'est pas possible de faire appel à ces médecins, les médecins assermentés recevront pour chaque sujet examiné des honoraires égaux à:

« C pour l'examen prévu à l'article 10 (alinéa 1) du décret du 5 août 1947, en vue de l'admission d'un candidat à un emploi public;

« C pour la contre-visite prévue par l'article 13 du décret précité du fonctionnaire sollicitant un congé de maladie.

« Lorsque cette contre-visite s'effectuera au domicile du malade, la rémunération sera égale à V ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN LE VERT.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES LAPEYRE.

Indices de rémunération des médecins résidents et médecins adjoints de préventoriums publics.

Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 1er de l'ordonnance du 17 mai 1945;

Vu l'ordonnance du 31 octobre 1945 relative à l'organisation et au fonctionnement de la lutte antituberculeuse;

Vu le décret du 12 juin 1948 relatif au recrutement et à la nomination des médecins des services antituberculeux;

Vu l'arrêté du 16 février 1950 fixant les modalités du concours pour le recrutement des médecins résidents des préventoriums publics et privés,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les indices fixant la rémunération des médecins adjoints et médecins résidents de préventoriums publics sont établis comme suit:

Médecins adjoints:	Indices. —	Médecins résidents:	Indices. —
1re classe.....	420	1re classe.....	660
2e classe.....	380	2e classe.....	560
3e classe.....	340	3e classe.....	500
Stage	300	4e classe.....	440
		5e classe.....	400

Art. 2. — L'ancienneté requise pour le changement d'échelon dans chacun de ces grades est de deux ans au moins. Toutefois, il n'est exigé qu'un an de stage pour le passage à la 3e classe du grade de médecin adjoint.

Art. 3. — Les médecins adjoints de 1re classe nommés médecins résidents sont placés directement à la 4e classe de ce grade à la condition qu'ils justifient de deux ans au moins d'ancienneté en qualité de médecins adjoints de 1re classe.

Art. 4. — Si un médecin adjoint ayant accompli moins de trois années de services effectifs dans les préventoriums publics, à la suite de son admission au concours, est chargé des fonctions de médecin résident d'un établissement, il lui est attribué une indemnité non soumise à retenues pour pension fixée au maximum au dixième du traitement de début de médecin résident.

Fait à Paris, le 5 novembre 1952.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation:
Le chef du cabinet,
JEAN-MARIE GALLÉ.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur de l'administration départementale et communale,
PIERRE DAMELON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Liste d'aptitude aux fonctions de médecin adjoint des sanatoriums publics et privés pour tuberculose extra-pulmonaire.

Par arrêté en date du 5 novembre 1952, sont inscrits, à la suite du concours du 27 octobre 1952, sur la liste d'aptitude commune aux fonctions de médecin adjoint des sanatoriums publics et privés pour tuberculose extra-pulmonaire, les candidats suivants, classés par ordre de mérite:

Les docteurs:

1. M. Lacheretz. — 2. M. Campourcy. — 3 M. Duriez. — 4. M. Deramond. — 5. M. Morel.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1952.

A seize heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Appel nominal des signataires de la demande d'arbitrage de M. André Lenormand sur l'urgence de la discussion de sa proposition de résolution (n° 4592) tendant à inviter le Gouvernement: 1° à débloquer les 33 milliards encore bloqués sur le budget de la construction pour l'année 1952; 2° à prendre les mesures nécessaires pour l'application des articles 4 et 17 de la loi du 3 janvier 1952 relative aux dommages de guerre; 3° à soumettre au Parlement les dispositions prévues dans l'article 4 de la loi du 28 octobre 1946.

2. — Vote du projet de loi (n° 3386) relatif au mariage sans comparution personnelle des militaires et marins des forces françaises de l'Organisation des Nations Unies participant aux opérations de Corée. (N° 4170. — M. Isorni, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi (n° 3465) concernant les amendes de simple police (2e inscription). (N°s 4085, 4547. — M. Defos du Rau, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi (n° 2239) modifiant l'article 224 du code pénal. (N° 4511. — M. Maurice Grimaud, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Discussion des demandes en autorisation de poursuites:

N°s 3342 et 3374 concernant M. Charles Tillon;

N° 3406 concernant M. Raymond Guyot.

6. — Discussion des conclusions des rapports de la commission des immunités parlementaires sur les demandes en autorisation de poursuites:

N° 4397 concernant M. Bissol (rapport n° 4663 de M. Mazuez);

N° 4218 concernant M. Florimond Bonte (rapport n° 4664 de M. Mazuez);

N° 4208 concernant M. Florimond Bonte (rapport n° 4665 de M. Mazuez);

N° 4282 concernant MM. Marcel Cachin, d'Astier de La Vigerie, Florimond Bonte (rapport n° 4666 de M. Mazuez);

N° 4224 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4667 de M. Mazuez);

N° 4279 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4668 de M. Mazuez);

N° 4223 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4669 de M. Mazuez);

N° 4227 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4670 de M. Mazuez);

N° 4228 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4671 de M. Mazuez);

N° 4229 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4672 de M. Mazuez);

N° 4236 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4673 de M. Mazuez);

N° 4238 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4674 de M. Mazuez);

N° 4277 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4675 de M. Mazuez);

N° 4201 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4676 de M. Mazuez);

N° 4204 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4677 de M. Mazuez);

N° 4214 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4678 de M. Mazuez);

N° 4215 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4679 de M. Mazuez);

N° 4216 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4680 de M. Mazuez);

N° 4217 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4681 de M. Mazuez);

N° 4222 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4682 de M. Mazuez);

N° 3890 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4683 de M. Mazuez);

N° 3942 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4684 de M. Mazuez);

N° 3982 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4685 de M. Mazuez);

N° 4197 concernant M. Marcel Cachin (rapport n° 4686 de M. Mazuez);

N° 4351 concernant M. Alfred Costes (rapport n° 4687 de M. Mazuez);

N° 4203 concernant M. Cristofol (rapport n° 4688 de M. Mazuez);

N° 4200 concernant M. Cristofol (rapport n° 4689 de M. Mazuez);

N° 4199 concernant M. Cristofol (rapport n° 4690 de M. Mazuez);

N° 3941 concernant M. Cristofol (rapport n° 4691 de M. Mazuez);

N° 3891 concernant M. Cristofol (rapport n° 4692 de M. Mazuez);

N° 4226 concernant M. Alphonse Denis (rapport n° 4693 de M. Mazuez);

N° 4202 concernant M. Alphonse Denis (rapport n° 4694 de M. Mazuez);

N° 4221 concernant M. Marc Dupuy (rapport n° 4695 de M. Mazuez);

N° 4270 concernant M. Fayet (rapport n° 4696 de M. Mazuez);

N° 2943 concernant M. Fernand Grenier (rapport n° 4697 de M. Mazuez);

N° 4240 concernant M. Kriegel-Valrimont (rapport n° 4698 de M. Mazuez);

N° 4205 concernant M. Kriegel-Valrimont (rapport n° 4699 de M. Mazuez);

N° 4198 concernant M. Kriegel-Valrimont (rapport n° 4700 de M. Mazuez);

N° 4225 concernant M. Kriegel-Valrimont (rapport n° 4701 de M. Mazuez);

N° 4275 concernant M. Mouton (rapport n° 4702 de M. Mazuez);

N° 4032 concernant M. Tricart (rapport n° 4703 de M. Mazuez);

N° 4120 concernant M. Tricart (rapport n° 4704 de M. Mazuez);

N° 3400 concernant M. Boganda (rapport n° 4705 de M. Lacaze);

N° 3156 concernant MM. Marcel Cachin, Tillon (rapport n° 4706 de M. Fa.nd n);

N° 3316 concernant M. Signor (rapport n° 4707 de M. Tourné);

N° 1252 concernant M. André Marty (rapport n° 4708 de M. Tourné);

N° 3317 concernant M. Rosan Girard (rapport n° 4709 de M. Tourné);

N° 2560 concernant M. Fajon (rapport n° 4710 de M. Tourné);

N° 1294 concernant M. Chausson (rapport n° 4711 de M. Tourné).

7. — Décision sur le conflit de compétence entre, d'une part, la commission de la justice et de législation et, d'autre part, la commission de la reconstruction et des dommages de guerre, pour l'examen du projet de loi (n° 1394) tendant à faciliter l'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'habitations et à l'équipement industriel.

8. — Suite de la discussion des projet de loi et des lettres rectificatives aux projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953:

Travaux publics, transports et tourisme (II: Aviation civile et commerciale). (N°s 4270-4609. — M. Guy La Chambre, rapporteur.)

Affaires étrangères. (II: Affaires allemandes et autrichiennes). (N°s 4252-4355. — M. Francis Leenhardt, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des projets de loi et des lettres rectificatives aux projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953:

Affaires étrangères (II: Affaires allemandes et autrichiennes). (N°s 4252-4355. — M. Francis Leenhardt, rapporteur.)

Travaux publics, transports et tourisme (III: Marine marchande). (N°s 4271-4423-4560. — M. Mazier, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 13 novembre 1952.

N° 4531. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont tendant à inviter le Gouvernement à donner le droit aux militaires ayant combattu dans les armées alliées et décorés de certains ordres militaires des armées alliées de se voir conférer le port de la Croix de guerre (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 4571. — Proposition de loi de M. Taillade tendant à étendre les dispositions de l'article 36, paragraphe III, de la loi du 30 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires (renvoyée à la commission des pensions).

N° 4686. — Proposition de loi de M. Pierre Courant tendant à permettre aux municipalités d'accroître leur effort en faveur de la construction (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 4689. — Avis de M. Boutavant au nom de la commission de l'éducation nationale sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder la gratuité des repas aux élèves des centres d'apprentissage publics.

N° 4719 (1). — Rapport de M. Dagain au nom de la commission des finances sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Postes, télégraphes et téléphones, Caisse nationale d'épargne. — I: Dispositions concernant le budget des Postes, télégraphes et téléphones).

N° 4721. — Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'avenant à la convention générale entre la France et l'Italie sur la sécurité sociale signé le 13 juin 1952 (renvoyé à la commission du travail).

N° 4722 (2). — Projet de loi modifiant certaines dispositions du décret du 27 novembre 1946, portant organisation de la sécurité sociale dans les mines (renvoyé à la commission de la production industrielle).

N° 4725. — Rapport supplémentaire de M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi de M. Pierre Ferri, relative à diverses dispositions d'ordre financier intéressant l'épargne.

N° 4727 (1). — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Justice) (renvoyé à la commission des finances).

N° 4729(1). — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Industrie et commerce) (renvoyé à la commission des finances).

N° 4732 (1). — Proposition de résolution de M. Doutrellot tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence de 50 millions de francs aux victimes de l'incendie de l'usine de tissage de Moislains (Somme) (renvoyée à la commission des finances).

(1) Tirage restreint.
(2) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les députés le 12 novembre 1952.

Nomination de membres de commissions.

Dans sa séance du mercredi 12 novembre 1952, l'Assemblée nationale a nommé:

1° Mme Degrond membre de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Cartier (Marcel) (Drôme);

2° M. Reille-Soult membre de la commission de la défense nationale, en remplacement de M. Teitgen (Pierre-Henri);

3° M. Halbout membre de la commission de la justice et de législation, en remplacement de M. Teitgen (Pierre-Henri).

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

Supprimer la rubrique:

Apparenté aux termes de l'article 16 du règlement.

(1 membre.)

M. Sékou Sanogo.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Becquet, Billat, Boscary-Monsservin, Bourdellès, Bricout, Briot, Charpentier, Florand, Fourvel, Kauffmann, Mme Laissac, MM. Lambert, Laurens (Robert) (Aveyron), Loustau, Lucas, Méhaignerie, Mouchet, Noe (de La), Paternot, Pelleray, Rincent, Saint-Cyr, Trémouilhe.

Excusés. — MM. Ihuel, Lalle, de Sesmaisons.

Suppléants. — MM. Schmitt (de M. Baurens), Doutrellot (de M. Tanguy-Prigent), Guitton (de M. Alexandre Thomas).

Commission des finances.

1re séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bénard, Corniglion-Molinier, Courant, Cristofol, Dagain, Denais (Joseph), Diethelm, Dupraz (Joannès), Faggianelli, Ferri (Pierre), Gozard (Gilles), Jacquet (Marc), Lamps, Mazier, Meunier (Pierre), Reynaud (Paul), de Tinguy, Ulver.

Excusé. — M. Jules-Julien.

2e séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Barangé (Charles), Bénard, Boisdé, Burlot, Corniglion-Molinier, Courant, Cristofol, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Dorey, Dupraz (Joannès), Faggianelli, Ferri (Pierre), Frédéric-Dupont, Gabelle, Gardey (Abel), Gozard (Gilles), Jacquet (Marc), Jules-Julien, La Chambre (Guy), Lacoste, Lamps, Leenhardt (Francis), Le Roy Ladurie, Massot, Mazier, Mendès-France, Meunier (Pierre), Palewski (Jean-Paul), Pineau, Raffarin, Ramarony, Reynaud (Paul), Tinguy du Pouët, Tourtaud, Ulver, Vallon (Louis).

Suppléants. — MM. Charpentier (de M. Simonnet), Guiguen (de M. Jacques Duclos), Sauer (de M. Estradère).

Assistaient, en outre, à la séance. — MM. Jarrosson, P. Lebon, Lemaire, Lafay, Lenormand, Triboulet.

Commission de l'intérieur.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Bendjelloul, Brahimi (Ali), Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Cristofol, Guthmuller, Haumesser, Nenon, Pantaloni, Quilici (Oran), Rabier, Ribère (Marcel) (Alger), Salah (Menouar), Schaff, Serafini, Smaïl, Mme Sportisse, MM. Valle (Jules), Véry (Emmanuel), Wagner (Jean).

Excusés. — MM. Cadi Abd-el-Kader, Tirolien, Solinhac.

Suppléants. — MM. Jacques Chevallier (de M. Blachette), Gaumont (de M. Carlini), Paternot (de M. Ben Tounès), Mme Prin (de Mme Grappe), M. Gravoille (de M. Demusois).

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Briffod, Coudert, Defos du Rau, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Depreux (Edouard), Félice (de), Gautier, Grimaud (Henri) (Isère), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Grousseaud, Isorni, Kriegel-Valrimont, Lacaze, Laforest, Legaret, Mignot, Minjoz, Montillot, Moro-Giafferri (de), Rolland, Salliard du Rivault, Silvandre, Wasmer (Joseph).

Excusé. — M. Duveau.

Suppléants. — M. Ninine (de M. Benbahmed), M. Jaquet (de M. Chamant), M. Prouteau (de M. Cherrier), M. Fourvel (de M. Girard), M. Thibault (de M. Guissou), M. Cagne (de M. Matoni), M. Manceau (de M. Mul'er), Mlle Marzin (de Mme Rabaté), M. Doutrellot (de M. Sissoko), Mme F. Lefebvre (de M. Teitgen), M. Guitton (de M. Tracol), M. Sion (de M. Valentino).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bignon, Cermolacce, Dupuy (Marc), Fayet, Febvay, Gaborit, Gracia (de), Gravoille, Guitton (Jean) (Loire-Inférieure), Michaud (Louis) (Vendée), Pantaloni, Reeb, Schmitt (René) (Manche), Signor, Valle (Jules).

Excusé. — M. Tirolien.

Suppléants. — M. Coudray (de M. Siefridt), M. Mazier (de M. Audeguil).

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Anthonioz, Barthélemy, Béné (Maurice), Benoit (Alcide) (Marne), Couston (Paul), Febvay, Gracia (de), Le Cozannet, Lemaire, Martel (Louis) (Haute-Savoie), Midol, Montjou (de), Moynet, Noël (Marcel) (Aube), Regaudie, Serafini, Vassor.

Excusés. — MM. Arnal, Nigay, Litalien.

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bouvier O'Cottereau, Chuyton (Paul), Coutant (Robert), Delxonne, Desgranges, Furaud, Le Sciellour, Mancey (André) (Pas-de-Calais), Monlel (Eugène) (Haute-Garonne), Moynet, Peytel, Sion.

Suppléant. — M. Cermolacce (de M. Védrines).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Béchard (Paul), Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Brusset (Max), Caillavet, Coffin, Devinat, Douala, Dronne, Dumas (Joseph), Estèbe, Fourcade (Jacques), Juglas, July, Laforest, Lenormand (Maurice), Liurette, Magendie (Edmond), Manceau (Robert) (Sarthe), Monin, Ninine, Said Mohamed Cheikh, Savary, Senghor, Silvandre, Villeneuve (de), Yacine (Diallo).

Excusés. — MM. Defferre, Duveau, Mitterrand.

Suppléant. — M. Abbas Guèye (de M. Aubame).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Arbeltier, Bernard, Besset, Bouxom, Caillet (Francis), Cochart, Colin (Yves) (Aisne), Coulnaud, Coutant (Robert), Deboudt (Lucien), Fayet, Gazier, Laurens (Robert) (Aveyron), Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Le Sciellour, Mamadou Konate, Meck (Henri), Paul (Gabriel), Pluchet, Renard (Adrien) (Aisne), Samson, Segelle, Sion, Viatte.

Excusé. — M. Boulbien.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le jeudi 13 novembre 1952, à dix heures et seize heures (local de la commission des finances).

A dix heures.

I. — Projet de loi n° 3807 (et lettre rectificative n° 4016) portant ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et d'exercices périmés. — M. Charles Barangé, rapporteur général.

II. — Projet de loi n° 4187 portant affectation de crédits. — M. Christian Pineau, rapporteur.

III. — Lettre rectificative Marine marchande. — M. Mazier, rapporteur.

IV. — Rapport n° 3375 fait par M. Duveau sur les propositions de loi n°s 465, 507, 551, 2418, 2631, 515, portant amnistie. — M. Jules Ramarony, rapporteur pour avis.

V. — Projet de loi (n° 4186) portant relèvement des taux de majoration de certaines rentes viagères et extension, dans le temps, du régime des majorations. — M. Frédéric-Dupont, rapporteur.

A seize heures.

Projet de loi (n° 4579) portant réforme fiscale. — M. Charles Barangé, rapporteur général.

La commission des pensions se réunira le vendredi 14 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 266):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4501) de Mme Gabriel-Péri tendant à modifier l'article 6 de la loi du 6 août 1948 et l'article 4 de la loi du 9 septembre 1948 relatifs aux personnes exécutées par l'ennemi.

La proposition de loi (n° 4503) de Mme Gabriel-Péri tendant à l'abrogation du décret du 8 septembre 1952 portant application de l'article 6 de la loi de finances pour l'exercice 1952;

La proposition de loi (n° 4622) de M. Badie tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général des retraites.

II. — Nomination du rapporteur de la pétition (n° 33).

III. — Budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

IV. — Avis de M. Badie sur la proposition de loi (n° 3035) tendant à modifier l'article 6 de la loi du 26 septembre 1951 instituant des bonifications d'ancienneté pour les résistants.

V. — Rapport de M. Bignon sur la proposition de loi (n° 519) de M. Triboulet tendant à étendre aux membres de la police auxiliaire de sécurité le bénéfice des pensions militaires de la loi du 31 mars 1919.

VI. — Rapport de M. Rosenblatt sur le projet de loi (n° 4329) complétant la loi du 30 janvier 1923 modifiée, en ce qui concerne les règles d'attribution des emplois d'ouvrières des manufactures de l'Etat (tabacs et allumettes).

Réunions de commissions du jeudi 13 novembre 1952.

Commission des affaires économiques, à dix heures. — Local n° 263.

Commission des boissons, à dix heures. — Local n° 262.

Commission des finances, à dix heures et seize heures. — Local de la commission.

Commission des immunités parlementaires, à dix-sept heures. — Local n° 255.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures et onze heures (local n° 208).

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1952.

A quinze heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation de la protection des végétaux dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. (N°s 331 et 484, année 1952. — M. Coupigny, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, sur les travaux mixtes. (N°s 471 et 507, année 1952. — M. François Schleiter, rapporteur; et n° 527, année 1952. — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Coudé du Foresto, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, étendant les dispositions du décret du 30 octobre 1935 aux périmètres rendus irrigables en Algérie par des ouvrages autres que les grands barrages-réservoirs. (N°s 333 et 500, année 1952. — M. Etienne Gay, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la police des audiences des mahakmas. (N°s 334 et 501, année 1952. — M. Etienne Gay, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Agriculture). (N°s 489 et 510, année 1952. — M. de Montalembert, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. Driant, rapporteur.)

A vingt et une heures trente. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Travaux publics, transports et tourisme. — I: Travaux publics, transports et tourisme). (N°s 487 et 518, année 1952. — M. Minvielle, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Julien Brunhes, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Deutschmann, Bertaud, Jacques Debû-Bridel, Mme Marcelle Devaud, MM. *Jean Fleury, Jean Guiter, Jacques-Destrée* et Henry Torrès tendant à inviter le Gouvernement à modifier, pour le département de la Seine, les modalités de répartition de la taxe locale. (N°s 814, année 1951, et 367, année 1952. — M. Deutschmann, rapporteur.)

Documents mis en distribution le jeudi 13 novembre 1952.

N° 508. — Rapport de M. Péridier sur la proposition de loi tendant à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du code du vin.

N° 514. — Rapport de M. Restat sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 56 de l'ordonnance relative à la conversion du métayage en fermage.

N° 519. — Rapport de M. Sailer sur le projet de loi approuvant les comptes définitifs du budget de la Nouvelle-Calédonie pour les exercices 1939 à 1947.

N° 520. — Rapport de M. Sailer sur le projet de loi portant approbation du compte définitif du budget de la Réunion (exercice 1951).

N° 521. — Rapport de M. Georges Marrane sur le projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils (Travail et sécurité sociale).

N° 523. — Projet de loi portant statut du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile.

N° 524. — Projet de loi complétant l'article 47 du code civil.

N° 525. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 311 du code d'instruction criminelle.

N° 526. — Rapport de M. Marcilhacy fait au nom de la commission chargée d'examiner trois demandes en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.

N° 528. — Projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils (France d'outre-mer).

N° 529. — Projet de loi relatif aux conditions de recevabilité, par les greffiers des justices de paix et des mahakmas, des appels interjetés en matière musulmane.

N° 530. — Projet de loi tendant à ratifier le décret relatif aux relations douanières entre l'Afrique équatoriale française et le Cameroun.

N° 532. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier les articles 78 et 79 du code du vin.

Nomination de membres d'organismes extraparlementaires.

Dans sa séance du 12 novembre 1952, le Conseil de la République a nommé :

M. Bertaud membre de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (U. N. E. S. C. O.) (application du décret du 2 mai 1951), en remplacement de M. Héline.

M. Georges Laffargue, vice-président du comité financier du conseil d'administration de la caisse d'amortissement (application de la loi du 17 janvier 1948), en remplacement de M. Avinin.

MM. Jean Bène, Borgeaud, Brettes, Jean Durand et Pinsard membres de la commission consultative de la viticulture (application des arrêtés des 24 décembre 1947, 1er juillet 1949 et 25 septembre 1951), M. Jean Bène devant faire partie de la commission de coordination des questions viticoles.

Commission des boissons.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bène (Jean), Bernard (Georges), Brettes, Durand (Jean), de Geoffre, Péridier.

Suppléant. — M. Fousson (de M. Ajavon).

Délégués. — M. Bène (de M. Roux), M. Péridier (de M. Grégory).

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bertaud, Bordeneuve, Delalande, Lacaze (Jean), Laingo (Ralijaona), Lamousse, de Maupeou, Morel (Charles), Pajot (Hubert), Poisson, Robert (Paul), Southon.

Excusés. — MM. Cayrou, Lemaître, Maurice (Georges), Olivier.

Suppléants. — M. Ignacio-Pinto (de M. Sido [Yacouba]), M. Jaouen (de M. Boudet).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — Mmes Brossolette (Gilberte Pierre-), Delabie, M. Dubois (René), Mme Girault, MM. Lacaze (Jean), Landry, Leccia, Le Digabel, Menu, Paget (Alfred), Varlot, Vourc'h.

Excusée. — Mme Cardot.

Suppléant. — M. Fousson (de M. Sido [Yacouba]).

Commission des finances.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Armengaud, Berthoin (Jean,) Boutemy, Chapalain, Clavier, Coudé du Foresto, Litaise, Marrane (Georges), Jacques Masteau, Minvielle, Pauly, Pellenc, Rogier, Sclafer.

Excusés. — MM. Bousch, Courrière, Debû-Bridel, Laffargue, Marger, Alex Roubert, Sailer.

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Castellani, Claireaux, Coupigny, Durand-Réville, Franceschi, Lafleur (Henri), Lagarrosse, Longuet, Romani, Zéle.

Excusés. — MM. Aubé, Boisrond, Cozzano, Razac, Rucart (Marc).

Suppléants. — MM. Le Gros (de M. Dia), Ramampy (de Mme Crémieux), Poisson (de M. Motais de Narbonne).

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Boivin-Champeaux (Jean), Delalande, Geoffroy (Jean), Gilbert Jules, Kalb, de La Gontrie, Mahdi (Abdallah), Molle (Marcel), Namy, Rabouin, Vauthier.

Excusés. — MM. Bardon-Damarzid, Carcassonne, Charlet, Giacomoni, Jozeau-Marigné, Maire (Georges), Marcilhacy, Pernot.

Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de communauté européenne du charbon et de l'acier.

(Créée en application de l'article 14, § 3, du règlement.)

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Bousch, Coudé du Foresto, Jacques Gadoin, Hoeffel, de Maupeou.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le jeudi 13 novembre 1952, à dix heures (local de la commission) :

Budget de la Santé publique (n° 506, année 1952). — Rapporteur spécial : M. Clavier.

La commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de communauté européenne du charbon et de l'acier se réunira le jeudi 13 novembre 1952, à quatorze heures quarante-cinq (local n° 201) :

Echange de vues sur la demande de discussion immédiate d'une question orale avec débat.

Réunions de commissions du jeudi 13 novembre 1952.

Commission de contrôle du traité de communauté « Charbon-acier », à quatorze heures quarante-cinq. — Local n° 201.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission.

Commission de l'intérieur, à dix heures trente. — Local n° 221.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, à neuf heures quarante-cinq. — Local n° 202.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

Commission de la reconstruction, à dix heures. — Local n° 201.

Commission du travail, à neuf heures trente. — Local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de MM. Jean Seelles, Corval, le général Delmas, Juge, La Gravière, Mme Lefaucheux, MM. René Moreux, Paul Simon, Thémia et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à inviter le haut conseil à faire étudier d'urgence les clauses d'un traité de commerce et d'établissement entre l'Union française et le Japon. (Nos 187 et 379, année 1952. — M. Georges Riond, rapporteur. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Theetten, rapporteur.)

2. — Discussion d'urgence de la proposition de M. Baze tendant à demander au haut conseil de l'Union française l'étude d'un statut juridique en faveur des Eurasiens. (N° 385, année 1952.)

3. — Discussion: A. De la proposition de MM. Rosenfeld, Alduy, Bidet, Charles-Cros, Coquart, Junillon et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à demander au haut conseil de l'Union française: *a*) de déterminer la périodicité de ses sessions; *b*) d'organiser auprès de lui un secrétariat permanent; B. De la proposition de M. Laurent-Eynac et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines tendant à demander au haut conseil de l'Union française de s'organiser en vue d'une action plus continue, et notamment de s'adjoindre un secrétariat général permanent. (Nos 358 359 et 382, année 1952. — M. Laurent-Eynac, rapporteur. — Avis de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles. — M. Léger, rapporteur. — Avis de la commission des relations extérieures. — M. Georges Riond, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 13 novembre 1952.

N° 273. — Proposition de M. Paul Catrice tendant à demander au Gouvernement de la République française de prendre les mesures nécessaires pour favoriser le développement, dans les territoires d'outre-mer et les territoires sous tutelle, des coopératives industrielles, commerciales et artisanales et de toutes autres formes de communautés économico-sociales, dans un sens qui soit approprié aux besoins particuliers des populations d'outre-mer (renvoyée à la commission des affaires sociales).

Démission d'un conseiller.

Dans sa séance du 12 novembre 1952, l'Assemblée de l'Union française a pris acte de la démission de M. Paul Longuet, conseiller de l'Union française (Madagascar).

Nomination de membre de commission.

Dans sa séance du mercredi 12 novembre 1952, l'Assemblée de l'Union française a nommé M. Touré (Momo) membre de la commission de législation, justice, affaires administratives et domaniales en remplacement de M. Zinsou.

Modification aux listes de membres des groupes.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES

(28 membres au lieu de 29.)

Supprimer le nom de M. Paul Longuet.

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Cianfarani, Nguyen Trung Vinh, Piéri, Polycarpe, Ramus, Rosfelder, Theetten.

Excusés. — MM. Aubert, Boubou Hama, Charlier, Loste, Nguyen Huu Thuan, Schmitt, Vignes.

Suppléants. — M. Ramus (de M. Bonssenot), M. Theetten (de M. Kaouza), M. Polycarpe (de M. Montrat), M. Cianfarani (de M. Peretti), M. Piéri (de M. Reverbori).

Commission des affaires sociales.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Borrey, Dupuy (Marceau), La Gravière, Mlle Le Ber, Mme Malroux, MM. Ramus, Sicé (général), Theetten, Thomas (Jean-Marie), Ton That Can.

Excusés. — M. Guyard, Mme Emilienne Moreau, M. Zinsou.

Suppléants. — M. Borrey (de M. Lapart), M. La Gravière (de M. Gervais), Mme Malroux (de M. Sar Dawar), M. Thomas (de M. Begarra).

Commission de défense de l'Union française.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Max André, Charles-Cros, Do Huu Thinh, Georget, de Gouyon, Guiter, Legeuilhomme (général), Lévy (Roger), Marguerite, Raphaël-Leygues, Schleiter.

Excusés. — MM. Borrey, Darlan, Foccart, Lachenal, contre-amiral Moullec, Nguyen Huu Thuan, Pann Yung, Piot, Schneider, Gaudart.

Suppléants. — M. Guiter (de M. Bazé), M. Schleiter (de M. le colonel Bichon), M. Do Huu Thinh (de M. Buu Kinh), M. Georget (de M. Castex), M. Lebrun Kéris (de M. Fontanet), M. Raphaël-Leygues (de M. Laurent-Eynac), M. de Gouyon (de M. Mlle Poulingon), M. Roger Lévy (de Mme Emilienne Moreau), M. Marguerite (de M. Saidou Djermakoye).

Commission du plan, équipement et communications.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Castex, Dadet, Marquet, Nguyen Duy Thanh, Schmitt, Susset, Sylvestre, Thonn Ouk.

Excusés. — MM. Alduy, Roy, Signoret, Reverbori, Junillon.

Suppléants. — M. Dadet (de M. Touré), M. Castex (de M. Charlier), M. Marquet (de M. Rosfelder), M. Nguyen Duy Thanh (de M. Nguyen Van Ty), M. Schmitt (de M. Jacobson), M. Susset (de M. Filon), M. Sylvestre (de M. Georget), M. Thonn Ouk (de M. Sok Chhong).

Commission des relations extérieures.

Séance du mercredi 12 novembre 1952.

Présents. — MM. Bidet, Bui The Phuc, Dumas, Mme Eboué-Tell, MM. Gorse, de Gouyon, Lévy (Roger), Nguyen Khac Su, Nguyen Van Ty, Oudard, Riond, Savi de Tové.

Excusé. — M. Héline.

Suppléants. — M. Oudard (de M. Berthaud), M. Savi de Tové (de M. Coubèche), Mme Eboué-Tell (de M. Guy), M. Gorse (de M. Rosenfeld), M. Roger Lévy (de M. Soppo Priso).

Convocations de commissions.

La commission de comptabilité se réunira le jeudi 13 novembre 1952, à quinze heures (salle n° 119).

La commission de la défense de l'Union française se réunira le mardi 18 novembre 1952, à quatorze heures (local n° 116):

I. — Examen de l'avis de M. Castex, sur les propositions:

N° 52 (année 1951), tendant à inviter le Gouvernement à développer l'aviation légère, sportive et sanitaire dans l'Union française;

N° 71 (année 1951), tendant à inviter le Gouvernement à amplifier, en faveur de l'Union française, les moyens du service de l'aviation légère et sportive.

II. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE NOVEMBRE 1952

Séance du jeudi 13 novembre 1952.

A quinze heures.

Suite de l'ordre du jour de la première session de novembre 1952, annoncé précédemment (*cf. Journal officiel* du 8 novembre 1952).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 3 novembre au 8 novembre 1952:

I. — **Notes et études documentaires.**

N° 1671. — Aperçu sur la situation économique du Japon... 75 F.

N° 1675. — Documents sur le pétrole de l'Iraq..... 50 F.

Abonnement aux « Notes et études documentaires »: six mois, 1.000 F; un an, 1.900 F.

II. — **Chroniques étrangères.**

N° 123. — U. R. S. S..... 50 F.

Abonnement à chacune des six chroniques étrangères: six mois, 275 F; un an, 500 F.

III. — **Articles et documents.**

N° 2525. — Union sud-africaine (Où en est l'Afrique du Sud. — La campagne du docteur Malan)..... 20 F.

N° 2526. — Europe occidentale (Sociétés secrètes en Allemagne occidentale. — La Norvège et la défense de l'Occident)..... 20 F.

N° 2527. — U. R. S. S. (Un article du maréchal Staline)... 20 F.

N° 2528. — Afrique (Conflits et ambitions en Afrique. — Organisation terroriste au Kenya)..... 20 F.

Abonnement aux « Articles et documents »: six mois, 2.000 F; un an, 3.800 F.

IV. — **Problèmes économiques.**

(Sélection de presse française et étrangère.)

N° 253 du 4 novembre 1952 présente, notamment: L'aménagement du territoire en France. — Les ouvrages hydrauliques de la Volga et les perspectives agricoles et alimentaires en U. R. S. S.

Le numéro..... 35 F.

Abonnement aux « Problèmes économiques »: six mois, 1.000 F; un an, 1.800 F.

V. — **Chroniques d'outre-mer.**

(Rédigées par le ministère de la France d'outre-mer et le ministère des Etats associés.)

N° 10 d'octobre 1952 présente, notamment: La recherche du pétrole au Gabon. — La situation caféière à la Côte d'Ivoire.

Le numéro..... 150 F.

Abonnement aux « Chroniques d'outre-mer »: un an, 1.500 F.

VI. — **Bulletin hebdomadaire de statistique.**

(Rédigé par l'institut national de la statistique et des études économiques.)

N° 236 du 8 novembre 1952 présente, notamment, en variétés statistiques: I: Etat de la flotte de commerce française au 1er octobre 1952. — II: Indices des prix des véhicules à moteur.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique »: un an, 1.200 F.

Le « Bulletin hebdomadaire de statistique » n'est pas vendu au numéro.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Versement et commandes au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e) (C. C. P. Paris 9062-98).

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de tissus de laine originaires et en provenance des pays de l'O. E. C. E.

Additif à l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* des lundi 10 et mardi 11 novembre 1952:

« Les importateurs sont informés que les dispositions de l'avis susvisé relatives à l'importation des tissus de laine ou de poils, nos 965 à 969 du tarif douanier, sont également applicables aux importations de tissus imprimés en laine ou en poils fins, n° 1005 B du tarif des douanes ».

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la zone dollar.

Les importateurs sont informés de l'ouverture de crédits en dollars pour le financement de diverses importations de biens d'approvisionnement repris dans la liste ci-dessous.

Par dérogations aux articles 2 et 3 du décret n° 49-927 du 13 juillet 1949, les demandes d'autorisation d'importation concernant les produits considérés pourront être déposées à l'office des changes, 3e sous-direction, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), dès la publication du présent avis au *Journal officiel*.

Elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

PRODUITS	ORIGINE
Articles en caoutchouc et amiante	Etats-Unis, Canada.
Iridium	Etats-Unis.
Rhodium	
Minerai de vanadium	
Arkansas stone, silosel, tripoli, réfractaires, autres minéraux non métalliques	
Pâtes à papier spéciales	
Fibres synthétiques	
Produits fabriqués en bois	
Matrices	
Pièces plastiques à usage industriel	
Semi-produits pour industries diverses	
Queues d'animaux	
Crins pour brosseries et filatures	
Divers textiles	
Pneumatiques spéciaux	
Pigments fluorescents	
Poudres fluorescentes	
Emaux et lustres	
Gélatines spéciales	
Sélénium	
Autres produits de la chimie minérale	
Intermédiaires pour plastiques	
Dérivés chimiques du caoutchouc	
Colorants spéciaux	
Autres produits de la chimie organique	
Peinture et vernis	
Billes et articles spéciaux en verre	
Pièces de rechange	Etats-Unis, Canada.
Pièces détachées	
Demi-produits en métaux ferreux ou en métaux non ferreux	

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	10 nov. — Cours relevés après Bourse.	DEVISES	12 novembre 1952 — Cours relevés avant Bourse.	12 novembre 1952 — Cours cotés en Bourse.
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
700 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 875.....
359 ..	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	357 .. ..
1212 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1212 .. ..
8010 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8005 .. ..
163 70	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la défense nationale.

ADJUDICATION

La vente du fumier de 126 chevaux de l'école spéciale militaire interarmes de Coëtquidan (Morbihan), période du 1er janvier 1953 au 31 décembre 1953, sera mise en adjudication à Coëtquidan le vendredi 12 décembre 1952, à quinze heures. Les soumissions devront parvenir le 12 décembre 1952, avant dix heures.

Le cahier des charges peut être consulté à l'E. S. M. I. A., bureau du major, chef des services administratifs.

En cas d'insuccès, une nouvelle adjudication aura lieu le vendredi 19 décembre 1952, à quinze heures.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Union Générale des Laiteries Coopératives de la Région Parisienne

SOCIÉTÉ CIVILE A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 3, RUE DE LUYNES

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 mai 1952.

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire des laiteries coopératives adhérentes à l'Union générale, il a été apporté des modifications aux articles 2, 3, 16, 17, 40, 41, 47 et 61 des statuts desquels il a été extrait ce qui suit:

Article 2. — Dénomination. — 1° Cette union prend la dénomination d'Union générale des laiteries coopératives de la région parisienne;

2° Sa circonscription territoriale comprend les départements appartenant à la région d'approvisionnement en lait de Paris et sa banlieue, spécialement: l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, le Cher, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher, la Marne, l'Oise, l'Orne, la Sarthe, la Seine, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise, la Somme et l'Yonne;

3° L'Union demandera son affiliation à la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Ile-de-France.

Article 3. — Objet. — Cette union a pour objet:

La défense et la protection des intérêts des coopératives agricoles adhérentes;

La création et l'extension de tous services pouvant contribuer à leur prospérité et à l'amélioration de leur situation économique et plus particulièrement à la recherche et l'exploitation de nouveaux débouchés;

L'étude et la mise en application de tous procédés propres à faciliter la conservation et la vente des récoltes des agriculteurs membres des coopératives affiliées;

L'organisation, s'il y a lieu, de services de contrôle, de transport, de stockage et de vente en commun du lait et des produits laitiers;

L'exploitation de dépôts de traitement et de transformation du lait et de ses dérivés, et en général toutes opérations d'achat en commun et d'approvisionnement au bénéfice des coopératives adhérentes, la fabrication et la préparation, s'il y a lieu, de tous produits nécessaires aux exploitations agricoles de leurs sociétaires.

L'objet de l'Union peut être modifié par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Toutefois, il ne saurait être porté atteinte au caractère de coopérative agricole régie par l'ordonnance n° 45-2325 du 12 octobre 1945 et par les textes subséquents.

Article 17. — Durée et renouvellement du mandat des administrateurs:

1° Les administrateurs sont nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année;

2° Les deux premières séries sont désignées par le sort. Le renouvellement se fait ensuite à l'ancienneté;

3° Les administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Ont été nommés administrateurs:

M. Achille Montalant (Eure);
M. Pierre Imbault (Eure-et-Loir);
M. Jean Iheure (Loiret);
M. Rousselle (Oise);
M. Lefebure (Seine-et-Oise);
M. Pierre Oudin (Eure).

Dépôt en double exemplaire des extraits de procès-verbaux de l'assemblée au greffe du tribunal civil de la Seine le 24 octobre 1952.

Le conseil d'administration.

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 23 mai 1952, le président du tribunal civil de Saint-Quentin a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Olga-Victorine Topin, veuve Garbe, ressortissante allemande, demeurant à Aix-la-Chapelle, Branderhofelweg n° 1, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de l'Aisne, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Louis Kovacs, né le 10 février 1905 à Josvald (Hongrie), demeurant à Paris, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, agissant en son nom et en celui de son fils Gérard-Jean, né à Paris (19e) le 9 mars 1938, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Kerval ou Corval.

M. Gilbert-Louis-Arthur Rosenfeld, né à Tunis (Tunisie) le 20 mai 1939, et M. Edwin-Esaü Rosenfeld, né à Ekseur (département de Constantine) le 29 septembre 1928, tous deux domiciliés 72, rue de Bellechasse, à Paris (7e), déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique Rosenfeld celui de Domb, afin de s'appeler à l'avenir Gilbert Domb et Edwin Domb, nom sous lequel ils sont connus.

AVIS DIVERS

Etablissements Droin, Motteroz et Le Louvetel

(Fourgons stéphanois et du Dauphiné.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.600.000 F

SIÈGE SOCIAL: A LYON, 283, RUE DUGUESCLIN

R. C.: Lyon B 4947.

Obligations de 1.000 F 5 1/2 0/0 (émission 1930).

Il est rappelé que toutes les obligations de ladite émission encore en circulation sont actuellement remboursables (le dernier amortissement étant venu à échéance le 15 août 1952).

Ces obligations sont remboursables sans frais, au pair, soit 1.000 F net, aux guichets de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.

Le conseil d'administration.

Société anonyme des PNEUMATIQUES DUNLOP

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.100.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 64, RUE DE LISBONNE, PARIS

Registre du commerce: Seine 37587.

Les obligations 4 0/0 juillet 1912 de 5.000 F nominal, numéros compris entre 1 et 13054, et de 10.000 F nominal, numéros compris entre 13055 et 17527, démunies de coupons et restant en circulation, seront échangées, titre pour titre, sans conformité de numéros, contre de nouvelles obligations 4 0/0 de même montant nominal, numérotées à partir de 20001 pour les obligations de 5.000 F et à partir de 28001 pour les obligations de 10.000 F, coupons annuels n° 21 à l'échéance du 15 janvier 1953 et suivants attachés.

Cet échange s'effectuera à partir du 20 novembre 1952 aux guichets des sièges, succursales et agences en France des établissements suivants:

Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris;
Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris;
Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris;
Sté G'le de crédit industrie. et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris.

Le Crédit lyonnais assurera la centralisation de l'opération.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

13 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Société des artistes de Villeneuve-les-Avignon.** But: faire connaître et encourager les arts dans les communes de Villeneuve-les-Avignon et les Angles. Siège social: mairie de Villeneuve-les-Avignon.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Syndicat des chasseurs de Duilhac.** But: défense des intérêts cynégétiques. Siège social: mairie de Duilhac.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. **Société de secours en montagne de la Haute-Garonne.** But: assurer, dans les meilleures conditions possibles, la recherche ou le sauvetage de personnes égarées en montagne ou victimes d'un accident. Siège social: Syndicat d'initiative, allées d'Etigny, Bagnères-de-Luchon.

15 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Comité bouliste départemental de l'Yonne.** But: grouper toutes les associations départementales du sport boules pour la diffusion et le développement dudit sport. Siège social: mairie d'Auxerre.

16 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. **Association familiale rurale de Tudeils.** But: association familiale pour la formation ménagère rurale et professionnelle agricole des jeunes; défendre les droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: centre ménager familial rural de Tudeils, Tudeils.

18 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Sou des écoles de Merle.** But: grouper les parents d'élèves, les anciens élèves et les amis de l'école publique. Siège social: école publique, au bourg, Merle.

19 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. **Comité des fêtes de Brassy.** But: organiser des fêtes, kermesses, bals; créer entre tous les membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: mairie de Brassy.

22 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Amicale des anciennes élèves de la Maison familiale de Bourgenay.** But: entretenir l'amitié née à la maison familiale et continuer la formation sociale et professionnelle de ses membres. Siège social: Maison familiale de Bourgenay, Saint-Hilaire-de-Talmont.

22 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Les Amis de La Bayard.** But: aide et soutien moral et matériel des sections sportives masculines de La Bayard. Siège social: presbytère, place de l'Eglise, Saint-Hilaire-Saint-Florent.

24 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Commune libre du quartier de la rue de Raismes.** But: venir en aide aux vieux travailleurs, indigents et enfants de la commune par l'organisation de fêtes. Siège social: salle Gallieni, rue du Maréchal-Gallieni, Anzin.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Association du Rayon de Soleil de Pringy.** But: élever dans une atmosphère familiale des enfants abandonnés. Siège social: la Grangerie, Pringy.

24 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Amis de l'école de Saint-Clément.** But: resserrer les liens d'amitié formés à l'école; poursuivre l'œuvre d'éducation qui y a été entreprise; aider, encourager les œuvres complémentaires de l'école laïque, de quelque nature qu'elles soient. Siège social: mairie de Saint-Clément.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association d'assistance, d'entr'aide et d'éducation populaire de Monestier-du-Percy et du Percy.** Modifications aux statuts et au conseil d'administration. Siège social: au presbytère, Monestier-du-Percy.

25 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lure. **La Lupéenne** (société sportive du cours complémentaire de garçons). But: développer la pratique du sport universitaire au cours complémentaire. Siège social: école de garçons, Saint-Loup-sur-Semouse.

25 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Amicale des Catalans du Vaucluse, La Roussillonnaise.** But: amitié et entr'aide. Siège social: brasserie des Arts, place Clemenceau, Avignon.

27 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association d'enseignement agricole et ménager rural de Puceul.** But: favoriser la formation de la jeunesse par l'enseignement agricole et ménager. Siège social: salle Saint-Joseph, route d'Abbaretz, Puceul.

27 octobre 1952. Déclaration à la préfecture des Ardennes. L'Association familiale ouvrière de Givet change son titre et devient **Union populaire d'action familiale.** But: étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles du milieu populaire dans tous les domaines. Siège social: 171, cités Textiles artificiels, Givet.

28 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des constructeurs français de véhicules agricoles pour la sauvegarde de la qualité et de la loyauté professionnelles.** But: protéger, améliorer la qualité générale des fournitures et des services rendus, favorisant ainsi le développement de l'industrie nationale de la construction des véhicules agricoles; développer un climat de sincérité technique et de correction commerciale; assainir le marché national; conformer la qualité des véhicules construits aux spécifications qui en ont été acceptées et à la description qui en a été faite; interdire l'emploi de toute dénomination inexacte ou tendancieuse; prohiber le recours à toutes conditions anormales de vente; lutter contre la concurrence déloyale. Siège social: 20, rue Chanchat, Paris.

29 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Die. **Basket-Club de Saillans.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: école de garçons de Saillans.

30 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Amicale laïque mixte de Cailloux-sur-Fontaines.** But: diffuser la pensée laïque, défendre les institutions laïques existantes, établir un lien entre les familles et l'école. Siège social: école de garçons de Cailloux-sur-Fontaines.

30 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. L'**Amicale du maquis Madagascar** modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du café des Ducs, place des Ducs, Dijon, au café-restaurant César Gasser, rue des Perrières, Dijon.

30 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **Racing-Club caumontois.** But: pratique du rugby à treize. Siège social: café de la Véranda, Caumont.

31 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Castors du Clair Logis.** But: organiser la construction en commun pour chacun des membres d'une maison individuelle d'habitation. Siège social: mairie de Narbonne.

31 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Amicale des écoles publiques du Gâvre.** But: action en faveur de l'école publique, éducation populaire, aide aux enfants nécessiteux. Siège social: école publique de garçons, le Gâvre.

31 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Comité de soutien des orphelins et orphelines de guerre de la Sarthe.** But: aide aux orphelins de guerre. Siège social: préfecture de la Sarthe, le Mans.

3 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Moto-Club de Cagnes-sur-Mer.** But: répandre le goût des sports mécaniques pour la motocyclette. Siège social: bar Novelty, avenue Auguste-Renoir, Cagnes-sur-Mer.

3 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Comité d'intérêts de quartier des Baumillons.** But: défense des intérêts du quartier. Siège social: bar des Baumes, à Saint-Antoine, Marseille.

4 novembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association des « Louise de Marillac », dames de charité paroisse Saint-André, Bayonne.** But: assistance aux vieillards. Siège social: 9, rue des Lisses, Bayonne.

6 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association des locataires de la cité Jolimont (habitations à loyer modéré).** But: défense des droits, revendications et intérêts moraux et matériels des locataires. Siège social: 72, cité Jolimont, Toulouse.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.